

*Joyeuses Fêtes
et Bonne Année*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - DÉCEMBRE 1996



MENNECY

notre village

Pour Vendre...

SAMM
IMMOBILIER — TOUTES TRANSACTIONS

Quelques réalisations, entre autres, vendues par les dirigeants de **SAMM Immobilier** :

- **Village «Levitt-France»**
Parc de Villeroy - Colline de Verville (Pavillons)
- **L'Orée de Mennecey** Route de Chevannes (Terrains)
- **Les Ecrennes** Route de Chevannes (Terrains)
- **Les Villas de Mennecey** Rue de Milly (Pavillons)
- **Lotissement du Bel Air** Centre de Mennecey (Terrains)
- **Le Manoir Anglais**
Mennecey - 3 immeubles (Appartements)
- **Villa Alexis** Rue du Petit Mennecey (Appartements)
- **Rue de Milly** (Appartements)
- **Le Manoir du Coudray**
Coudray-Montceaux (Appartements)

En cours de commercialisation : 25 appartements à MENNECEY
Rue de la Sablière

Vous pouvez nous faire confiance. Nous sommes à votre service.



« Joyeux Noël et Bonne Année à tous »



Agence de la Mairie

2, place de la Mairie
91540 MENNECEY
Tél. : **01 64 57 01 61**
Fax : **01 64 57 16 99**

(Face Mairie)

(Face Mairie)

Choisissez votre interlocuteur ! A bientôt.

Edito

Chers Amis Menneçois,

Au début de l'année 1996, le Conseil Municipal de Mennecey a voté deux fois :

. sur le rapport d'orientations budgétaires : en janvier

. sur le budget primitif : en mars

un budget **COURAGEUX,**
RIGoureux.

Pour éviter d'aggraver la situation de très nombreux foyers de notre commune déjà frappés par les difficultés économiques, j'ai demandé à chacun des 8 maires adjoints de faire en sorte

que les chapitres de dépenses soient contenus dans des limites permettant aux services de fonctionner tout en modérant au maximum la hausse de la pression fiscale.

Ce cap a été maintenu durant l'année 1996 grâce à la solidarité sans faille de la majorité municipale et aux efforts consentis par tous.

En 1997, avec le même esprit, je veillerai à ce que ces efforts soient maintenus et à ce que le budget reste conforme à nos engagements, c'est-à-dire que les taux d'impôts communaux à Mennecey restent stables.



Xavier DUGOIN,
Sénateur-Maire de Mennecey

MENNECEY notre village - (Mennecey Info)

MAIRIE - Tél. : 01 69 90 80 44

Fax : 01 69 57 00 41

Photos : G. Hébert, A. Muron - Associations

Rédacteur en chef, Directeur de la publication
A. Muron

Conseiller délégué chargé de la communication

La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes

Je souhaite une bonne année 1997 à tous les Menneçois.

Xavier DUGOIN

Bibliothèque municipale Madeleine de l'Aubépine

Le Temps des Livres, dont le thème était cette année « le loup et l'imaginaire », a été un succès : plus de 600 réponses au concours sur les loups; plus de 350 spectateurs pour écouter les « histoires de loups » contées par « Conteurs des Villes, Conteurs des Champs »; un spectacle pour les moins de 3 ans organisé par la Bibliothèque, la Crèche et les deux Haltes Garderies; une rencontre avec l'écrivain Martin Melkonian; un atelier écriture réunissant 20 enfants autour de José Féron Romano.

En 1997, le thème du loup sera toujours à l'honneur à la bibliothèque : plus de cent livres (documentaires, albums, romans, contes) présentés sur une étagère spéciale à l'entrée de la bibliothèque, vous font découvrir dès à présent toutes les facettes de cet animal mythique. De plus, une exposition autour de ce thème réunira, du 15 au 28 mars 1997, le travail des écoliers menneçois et le point de vue des spécialistes.

SUR VOTRE AGENDA ... SUR VOTRE AGENDA ... SUR VOTRE AGENDA ...

CLUB DES LECTEURS (adultes) pour découvrir les nouveautés en avant-première : le jeudi matin de 9h à 11h30 -réunions les 30 janvier - 27 mars - 29 mai

CLUB DE L'OISEAU LIVRE pour se retrouver entre jeunes et bibliothécaires autour des livres.

- CM/5^e : le 1er mercredi de chaque mois de 14h30 à

16h30 - 8 janvier - 5 février - 5 mars - 2 avril.

- 4^e et au-delà : samedi de 14h30 à 16h30 - 18 janvier - 22 mars.

ATELIERS ECRITURE pour écrire des nouvelles, des chansons, des contes avec un écrivain, José Féron Romano : 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 14h à 17h (participation aux frais : 20 F) - 18 décembre - 22 janvier - 19 février - 16 avril.

L'HEURE DU CONTE pour écouter les histoires lues par les bibliothécaires. De 3 à 10 ans : le 1er mercredi de chaque mois de 10h à 10h30 (nous vous remercions de respecter les horaires.) - 8 janvier - 5 février - 5 mars - 2 avril.

ASSISTANTES MATERNELLES pour découvrir les livres avec les

bibliothécaires : le dernier vendredi de chaque mois de 9h45 à 11h30 - 20 décembre - 31 janvier - 28 février - 28 mars - 25 avril - 30 mai.

Toutes les réunions sont à la Bibliothèque, salle Marianne, 7, rue de l'Arcade **01.64.57.31.54**.

Au printemps 96, pour la 2^{ème} année consécutive, la Ville de Mennechy a reçu le prix départemental de la Bataille de la lecture décerné par l'Association « Savoir Livre » et l'Association des Maires de France, avec la participation des ministères de la Culture et de l'Education Nationale. Nous participons au concours 97 en espérant que les actions de la Bibliothèque Municipale et des Ecoles mériteront cette année encore à la Ville de Mennechy d'être distinguée.

« La Bataille de la Lecture »



Le Prix Départemental 1996 a été décerné à la ville de :

Mennechy (Essonne)

Jean-Paul DELEVOYE
Président de l'Association des Maires de France

Christian TRAVERS
Président de Savoir Livre



Avec la participation du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Éducation Nationale



Après le 35^e Salon

Le 35^e salon des ARTISTES DE NOTRE REGION, une belle histoire! Une longue lignée d'Artistes! Un salon superbe, dans la très belle salle socio culturelle de l'Orangerie avec, comme invitée d'honneur: Catherine LACHENS.

Catherine LACHENS, actrice de cinéma, de théâtre: du conservatoire à l'Odéon, de Chaillot au T.N.P., la télévision, la radio, la publicité. Une femme pressée. Catherine LACHENS, une touche-à-tout : elle prend la vie à bras le corps, comme ses terres cuites qu'elle offre aux regards des visiteurs. Un art inattendu chez une artiste autant demandée sur la scène. C'est par petites touches vigoureuses qu'elle pose la pâte pour créer le mouvement. Des terres cuites rouges révélant les corps en mouvement. Esquissées, rapides, peut-être éphémères, ses petites figurines semblent s'échapper d'une scène quelconque; théâtre ou ombre d'une vie. Ephémères, mes sculptures? Non, c'est pour aller vite que je travaille comme ça ! Catherine LACHENS avoue être quelqu'un de très pressé. Alors, si l'éphémère apparent n'était justement que la suggestion rapide d'un geste, d'un mouvement en avant. Et ses visages, caricatures,

mimiques, toujours l'idée de scène. Pour une actrice aussi talentueuse que Catherine LACHENS, rien d'étonnant qu'elle cherche dans la sculpture le moyen de visualiser ses propres gestes, d'être de l'autre côté de la scène et d'en prendre enfin le temps. Des sculptures, dans ce 35^e salon des artistes de



notre région, l'amateur en était comblé : des techniques diverses. De la taille directe à la terre cuite en passant par le bois, le marbre, le béton cellulaire. De la tôle: David CHRIKI et ses animaux fabuleux ou COKIO avec des bronzes d'un autre monde; ou Madame BEINEX-MAMELIER, avec ses bronzes d'une finesse remarquable et remarqués. Un clin d'oeil des petits hommes de Jean-Luc MARTIN, hommes nus de plâtre ou de pierre. Toutes

ces sculptures modulaient l'espace de la grande salle et créaient un chemin vers les peintures, les dessins ou pastels. Quelques grands formats et toujours la lumière dont MENNECY semble être l'inspiratrice. Soixante-dix artistes aussi différents que leurs oeuvres sont accomplis.

Sur l'estrade, des plumes, des encres : les oeuvres de Michel LACOSTE. Les artistes de notre région rendaient un hommage à ce grand artiste décédé en avril dernier. C'était un grand moment d'émotion, en présence de sa famille, lors du vernissage. Professeur aux beaux arts de TOURCOING, Michel LACOSTE ouvrait son atelier à BARBIZON. De nombreux artistes ont trouvé l'inspiration créatrice dans ce lieu amical, ils sont restés fidèles à Michel LACOSTE, ce qui lui a donné l'idée de créer l'association « BARBIZON Ombres et Lumières » en 1994. L'artiste est immortel au travers de ses oeuvres et c'est sûrement pour cette raison que le Sénateur-Maire Xavier DUGOIN s'est longuement attardé à ce 35^e salon des artistes de notre région.

Nicole LAIREZ-SOSIEWICZ
ARTISTES DE NOTRE REGION

UNI-VERT



**ÉTUDES - RÉALISATIONS - VRD - ÉLAGAGE - ARROSAGE
DÉCORATION FLORALE**

Jacques JUHEL

Renaud LEPILLEUR

**Centre Commercial La Verville
91540 MENNECY**

☎ **01.64.99.99.22**

Fax : 01.64.99.99.66

Les Conférences de Villeroy

Vendredi 24 Janvier 1997 AUTRICHE

Longtemps considéré comme le coeur de l'Europe, les Autrichiens, par une impressionnante majorité, ont opté en Juin 1994 pour leur rattachement à la Communauté Européenne. Il était important de consacrer un film à ce pays : c'est un reportage à voir pour donner un sens à l'histoire de bien des pays d'Europe, à travers de l'histoire l'Autriche.

Vendredi 21 Février 1997 PRAGUE

L'architecture baroque se retrouve dans la plupart des nombreuses églises, mais beaucoup d'autres styles jalonnent l'évolution de la cité et marquent sa diversité. La ville dorée, maintenant rendue à elle-même, rayonne d'un attrait nouveau. Il était temps pour l'équipe de reporters de s'y intéresser.

Séances à 14 h et 21 h., à l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT

Pour tous renseignements : consulter le Président Jean BIEMONT - Tél : 01.64.57.07.96

Vendredi 21 Mars 1997 VIET-NAM

Durant ces dernières décennies, le Viet-Nam a semblé inaccessible. Une géographie étonnante, qui déroule paysages de rizières et de montagnes. Une histoire millénaire et des images qui semblent figées dans le temps. Une population aux multiples ethnies dont les coutumes subjuguent le voyageur. Un dragon se réveille et sa beauté est intacte.

Vendredi 18 Avril 1997 DANEMARK - SUÈDE - NORVÈGE

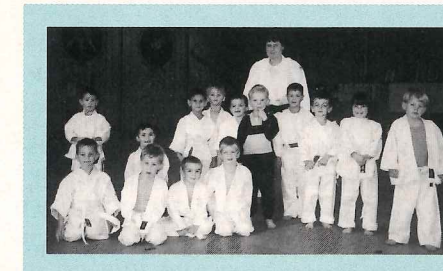
La patrie de Grieg nous ouvre son coeur dans un voyage à la rencontre des bergers, des éleveurs de saumon et des pêcheurs des îles Lofoten. Parcourons la Suède au fil des saisons, le Danemark à travers sa campagne verdoyante et la Norvège avec ses fonds majestueux. Un périple entre traditions et aventure pour redécouvrir la diversité de la Scandinavie.

Judo-Karaté Club - le Baby-Judo...

Cette nouvelle animation proposée aux jeunes enfants de 4 et 5 ans, depuis le mois d'octobre, connaît un vif succès. Elle a lieu le mercredi après-midi par séquences de 3/4 d'heure, hors de la présence des parents. L'effectif des groupes est limité à 15 pour les enfants de 4 ans et 20 pour ceux de 5 ans. D'ores et déjà les groupes sont complets. 55 enfants sont inscrits et bénéficient d'une licence-assurance de la F.F.J.D.A.

La pédagogie choisie s'inspire des travaux effectués dans ce domaine par le Service de Recherche de la FÉDÉRATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES. Elle est mise en oeuvre par une animatrice compétente CN de JUDO, institutrice et éducatrice de jeunes enfants, diplômée, sous la direction du professeur de

l'Association. Elle consiste non pas à amener les jeunes licenciés à un choix définitif d'une pratique sportive future, mais à considérer le JUDO comme une partie de leur éducation fondamentale.



Ainsi, cette pédagogie spécifique présente de multiples intérêts éducatifs en développant par le jeu les grandes fonctions organiques que sont :

- la motricité,
- la coordination des déplacements,

- la latéralisation
- l'amélioration de la notion d'équilibre,
- la perception de son propre corps dans l'espace,

en favorisant la socialisation par l'établissement des contacts avec « l'autre » dans le respect des préceptes du Code moral du JUDO : politesse, respect, amitié, sincérité, contrôle de soi...

Après deux mois de fonctionnement, il apparaît que les enfants prennent beaucoup de plaisir à cette activité nouvelle ; par ailleurs les avis recueillis auprès des parents témoignent de leur satisfaction. Cependant, c'est seulement à l'issue de la saison sportive en cours et après analyse, que le Comité Directeur jugera de l'opportunité de reconduire cette expérience dans les temps à venir.

J. MARTIN, Président

Association Équestre de Mennecey

VENEZ DÉCOUVRIR, À TOUT AGE, TOUTES LES JOIES DE L'ÉQUITATION. PROMENADES, PRÉPARATION AUX EXAMENS, CONCOURS, OBSTACLE. PONEYS ET CHEVAUX SONT LÀ POUR VOUS FAIRE PARTAGER TOUS LES PLAISIRS DE L'ÉQUITATION.

Sandrine LEROTY - CLUB HIPPIQUE DEL'ÉTOILE BLANCHE

Adresse : 21, Rue Paul Cézanne - 91540 - MENNECEY 01.64.57.15.69



CLUB HIPPIQUE DE L'ÉTOILE BLANCHE

1^{re} CATEGORIE

ÉCOLE D'ÉQUITATION avec Moniteurs diplômés d'Etat
PROMENADE ■ OBSTACLE ■ DRESSAGE ■ CONCOURS

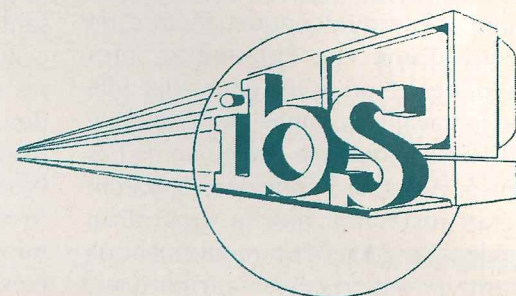
Préparation aux examens - Stages avec possibilité d'hébergement

Pension pour chevaux et poneys - Club House

21, rue Paul Cézanne

3 500 m2 couverts sur 3 Ha - Manège olympique 20 x 60
Carrière de poneys 20 x 60 - Carrière d'obstacles 50 x 60 - Carrière de cross 40 x 60

Tél. : 01 64 57 15 69



MICRO 686/150 MHZ

Boîtier Mini-Tour
Carte Mère Pentium - 256 K
Processus Cyrix 686/150
Mémoire 8 Mo
Disque Dur 1,6 Go
Lecteur DK 1,44 Mo
Carte Vidéo PCI 1 Mo
Écran 14" NE
Livré sans logiciel

H.T. 4180

MULTIMEDIA P 133

Boîtier Mini-Tour
Carte Mère Pentium - 256 K
Processeur Pentium 133
Mémoire 16 Mo EDO
Disque Dur 1,6 Go
Lecteur DK 1,44 Mo
Carte Vidéo PCI 1 Mo
Écran 15"
Lecteur CD 8X
Carte son - HP 80w
Souris - Windows 95 CD
Microphone

H.T. 7180

Ouverture du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 19 h - le samedi : 9 h 30 - 18 h 30

ibs 16, boulevard Charles de Gaulle - 91542 MENNECEY Cedex - Tél. : 01 69 90 00 90 - Fax : 01 69 90 02 91
E-MAIL : ibs@infonie.fr

Tennis Club de Mennecey

1996 : Une grande saison

Samedi 16 novembre, devant les membres du club réunis à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, Philippe Salvon dressait le bilan d'une saison riche en événements.

Sur le plan sportif en premier lieu : 3 équipes du TCM en championnat de France :

- l'équipe masculine n° 1, invaincue dans sa poule, monte en 3ème division !

Dirigée par J.F. Richer, elle était composée de Herman Gonzalez, Sébastien Quiring, Christophe Favard, Stéphane Jambut, Cyril Morchain, Alexis Orosco, Franck Pesenti, Grégory Ducos et Gauthier Ravily.

- l'équipe féminine n°1, montée l'année dernière en championnat de France, a terminé 4ème de sa poule et se maintient en 3ème division. Bravo à Dominique Doubel, Hélène Malvy, Caroline Gloria, Stéphanie Terrasson, Emmanuelle Saphary et Sabine Blochet.

- l'équipe des 35-44 ans (hommes) est championne de l'Essonne et a disputé le championnat de France

avec Jean-Pierre Desaulles, Olivier Quinat, Jean-Philippe Fremy et Jean-François Richer.

Honneur aussi aux plus jeunes :

- les 11-12 ans garçons (Thomas Charil et Jérôme Pradon) champions de l'Essonne.

- les 13-14 ans garçons finalistes (Nicolas Delabarre, Anthony Bizet, Jonathan Priou) tout comme les 17-18 ans (Alexis Orosco et Stéphane Jonckheere)

Félicitations enfin aux équipes des challenges et aux vétérans qui ont rempli leur contrat.

Mais en 1996 la vie du club fut riche d'activités et de manifestations :

- les trois tournois (interne, benjamins-minimes, open)

- l'animation quotidienne du club autour de poules amicales

- une école de tennis qui approche les 300 élèves

- les fêtes, notamment celle, particulièrement réussie, du 15 juin

La vie du club, c'est aussi une gestion de plus en plus complexe, une situation financière qui, ici comme ailleurs,

incite à la rigueur, à la recherche de partenaires et de nouveaux adhérents.

Savez-vous, amis lecteurs, que vous pouvez disposer d'installations exceptionnelles (14 courts dont 5 couverts, un club-house...) dans un cadre lui aussi exceptionnel et que vous pouvez jouer toute l'année au tennis à des tarifs qui font pâlir d'envie les Parisiens ?

Pour tous renseignements venez au club ou téléphonez au **01.64.57.22.09**

La vie du club, enfin, c'est le renouvellement de ses dirigeants.

Plusieurs d'entre eux, dont le Président Philippe Salvon et le directeur sportif Robert Ducos, ont décidé de passer le relais tout en restant fidèles au TCM.

C'est donc un comité renouvelé et rajeuni qui vient d'élire le nouveau bureau dont voici la composition :

Président : Claude AUBIN

Vice-Présidents : Jean HERLIN

et François CHARIL

Trésorier : Frédéric DESVIGNES

Secrétaire : Cécile CHARIL

Souhaitons-leur, ainsi qu'à tous les membres du club, une excellente saison 1997.

Mennecey G.R.S.

15^e rentrée pour la GRS à MENNECEY !

Aucune baisse d'effectif pour MENNECEY GRS malgré la diversité des sports proposés dans notre commune.

Les petites filles, sensibilisées peut être par les belles images d'ATLANTA sont venues nombreuses découvrir cette discipline au mois de septembre. Dès que le virus les atteint, plus de répit. Elles resteront longtemps au club et chercheront sans doute à se perfectionner et, pourquoi pas, à rentrer dans les « groupes-compétition ».

Nos 260 adhérentes sont accueillies

dans l'un des seize cours selon leur niveau sportif et leur motivation. Neuf cours de compétition et sept cours de loisirs, encadrés par des entraîneurs brevetés d'état, fonctionnent chaque semaine. Dans les deux filières, l'objectif est le même : offrir aux enfants une pratique sportive épanouissante. Croire en ce que l'on fait et le partager avec les élèves, aimer enseigner (dans parfois de mauvaises conditions) une discipline de plus en plus médiatisée; en un mot être passionnés par son métier : ainsi se présentent les entraîneurs de MENNECEY GRS !

Les résultats du secteur compétition sont toujours excellents le club se situant, pour la saison passée, 2ème sur les 68 clubs de l'ILE de FRANCE affiliés à la Fédération Française de Gymnastique. Six équipes Menneçoises ont concouru en finale au Championnat de France 1996.

En cette fin d'année, nous souhaitons une bonne saison sportive à toutes nos gymnastes et nous leur adressons, ainsi qu'à leurs familles, nos meilleurs voeux pour 1997.



Le groupe compétition en démonstration à Mennecey.



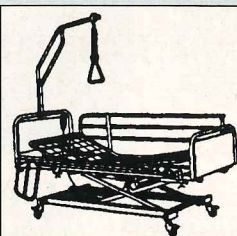
MATÉRIEL MÉDICAL

VENTE et LOCATION

Ambulances VUAGNAT

Livraisons et S.A.V. assurés par nos soins

Agrément N° 85VH85151



SECTEUR CORBEIL

9, rue Ampère
91160 BALLANCOURT

01 64 93 23 93

SECTEUR ÉTAMPES

8, rue Eugène Millet
91590 LA FERTÉ-ALAIS

01 64 57 52 52

17, rue de Milly
91540 MENNECEY

01 64 57 32 65

C.S. Mennecey Basket-Ball

Le club de Basket-Ball compte à ce jour 190 licenciés dont 55 jeunes licenciés de 10 ans et moins. Seize équipes évoluent chaque week-end, hors vacances scolaires, en championnat départemental. Sept entraîneurs dont cinq diplômés : brevet d'état ou option région encadrent ces équipes.

Malgré tout, nous recherchons toujours des licenciés féminines et quelques jeunes filles nées en 1982 et 1983 attendues par l'équipe minimes filles.

Dirigeants et joueurs seront ravis d'accueillir des supporters aux matches.

Renseignements :

Mme Le Henaff :

01.64.57.25.02

ou Mme Roux :

01.64.99.60.56.

C.C.M.V. - Cycloport

Le Club Cycliste de Mennecy Villeroy créé en 1989, est affilié à la Fédération U.F.O.L.E.P. qui compte en Essonne 28 Clubs cycloportifs et environ 700 adhérents.

Notre effectif est de 50 Licenciés, répartis en 4ème, 3ème, 2ème et 1ère catégories. Nous recherchons pour compléter cette répartition, des cadets et des féminines !

Les jeunes sont admis à partir de 16 ans comme Cadets, ce qui leur permet de bien se former pour participer aux compétitions !

De plus, comme ils courent avec les « Grands Sportifs », catégorie ou l'âge se situe entre 40 et 60 ans : c'est une très bonne école pour rentrer dans le monde des adultes !

Nous participons aux courses cyclistes amateurs qui se déroulent dans notre Département et les Départements limitrophes.

Nous participons également à certaines grandes classiques de cyclotourisme, comme la Jeanne d'Arc, Mennecy - Montargis - Mennecy, Paris - Honfleur etc.

N'oublions pas, « pour les courageux », l'hiver il y a le cyclo-cross ! Le C.C.M.V. avec 29 victoires, 180 places dans les 10 premiers, s'est classé 2^e sur 28 Clubs au Challenge départemental 1996 !

En catégorie Séniors-B, nous avons un Champion de l'ESSONNE, 2^e aux Championnats d'Ile de France, 5^e au Championnats de France, 2^e au Championnats d'Ile de France de Contre la Montre, 6ème aux Championnats de France de contre la montre. Plus une équipe Championne d'Ile de France de contre la Montre.

Les entraînements commenceront le dimanche 5 janvier 97 : départ parking de la piscine 9 h, et à partir du premier dimanche de février départ 8 h 30.

Les entraînements étant progressifs il vaut mieux commencer en janvier !

La saison des courses se déroule de mars à octobre, et elles ont lieu en général le Dimanche.

Si vous faites déjà de la compétition, si vous en avez déjà fait, ou si vous êtes tentés d'en faire au sein d'une équipe de copains, n'hésitez pas, contactez Jacques FLANDRE, au 01.64.99.66.83 (Licence : 300F pour les adultes, 180F pour les moins de 18 ans et étudiants).



FLAMBEAUX & FILS

☎ 01.64.57.14.88

POISSONNERIE DE MONTCONSEIL

(Transférée au Centre Commercial Intermarché RN 191 91540 ORMOY)

Arrivage journalier de Poisson et de coquillages

OUVERT du MARDI au VENDREDI de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30

SAMEDI journée continue de 8 h 30 à 19 h 30

Du sang neuf au C.S.M. Tir

La saison 1995/1996 aura été un tournant pour le C.S.M. TIR. En effet, grâce à de nombreuses jeunes recrues en début de saison, l'école de tir a vécu sa plus belle année depuis longtemps. L'équipe minime carabine composée de Gilles POUFFANEAU, Yann de la FOUCHARDIERE et Thibault SEMENCE a obtenu le titre de



L'équipe minime championne de l'Essonne 1996 et les deux entraîneurs du C.S.M. Tir.

Thibault SEMENCE a obtenu le titre de championne de l'Essonne. Leurs résultats individuels (respectivement 2^e, 3^e et 4^e) permirent aux deux premiers d'aller aux championnats inter-régionaux et au troisième d'aller aux régionaux. En attendant encore mieux cette saison.

La saison 1996/1997 démarre sur les chapeaux de roue. Bénéficiant de leur excellente saison 1995/1996, Yann de la FOUCHARDIERE et Gilles ROUFFANEAU ont participé à un stage de haut niveau encadré par des tireurs de



Les trois stagiaires du C.S.M. Tir en action.

l'équipe de FRANCE pendant les vacances de la Toussaint. Anthony DINTILLAC (un ancien du club malgré ses 17 ans) qui, à force de courage et de persévérance, a également obtenu d'excellents résultats l'année dernière, s'est joint à eux pour ce stage.

Grâce à l'organisation d'une journée « Portes Ouvertes » le dimanche 13 octobre, le nombre de licenciés a véritablement explosé cette année avec près de 50% d'effectif en plus. Devant cet afflux, les horaires ont été modifiés. Le club est désormais ouvert le samedi de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h. Les enfants sont acceptés à partir de 8 ans. Nous sommes situés à la Salle Polyvalente (près de la piscine). Les armes sont prêtées.

Renseignements :

J.P. PLANCHON - 01.64.99.87.95
ou M. LEJEUNE - 01.69.06.70.52

Relaxation - Sophrologie - Yoga.Nidra

GÉRER le STRESS et ses MÉFAITS : Fatigue, insomnies, angoisses, maux de tête, troubles divers...

RÉTABLIR calme et CONFIANCE : par des techniques de relaxations

Renseignements :

Association SEMENTOR :
01.64.57.04.91

Natation

VOUS AIMEZ NAGER

Vous aimez les ballets Débutantes ou confirmées, venez vous inscrire au club des nageurs de Mennecy (CNM91) en natation synchronisée.

Stade nautique Maurice HERZOG

Lundi et Jeudi à partir de 18h30 : 01.69.90.59.86

Christine FAGES

COMMUNIQUÉ

Changement d'adresse du CSM Football

Président : Michel VAUGARNY

11, rue Champoreaux
91540 MENNECY

A Mennecey, de 1855 à 1907, le bras de fer entre la Muncipalité et le Conseil Paroissial

Après le Concordat de 1801 et la loi du 30 décembre 1809, les conseils paroissiaux (ou fabriques) sont chargés de veiller à l'entretien des églises, des presbytères et des cimetières, qui restent cependant propriétés communales. A Mennecey, et jusqu'en 1855, on ne relève pas de difficulté car l'aide financière de la commune est assurée. En revanche, la seconde moitié du XIXe siècle montre la montée de l'esprit laïc, alimentée par les luttes opposant le gallicanisme à l'ultra-montanisme. Il s'ensuit que les restaurations nécessaires pour la sauvegarde de l'église St Pierre s'avèrent de plus en plus sources de conflits.

En fait, les relations municipalité-paroisse changent à partir de juillet 1855, après la nomination d'un nouveau maire : M. Guerton, un bourgeois rentier, sévère et franc-maçon.

Nouveau souverain sans château, un peu frustré de l'allure insolente du haut clocher, il se hâte en premier lieu de faire voter une imposition extraordinaire sur huit années afin de mener à terme la construction d'une belle mairie. Pour marquer un point contre les adversaires cléricaux, on plaque la maison commune contre le chevet de l'église, les bâtiments sont ainsi dos-à-dos ! Son deuxième acte d'opposition porte sur la gestion du cimetière. La paroisse fait payer aux familles une rétribution pour chaque croix, pierre ou entourage posé sur une tombe, ce qui entraîne un profit pour l'église et une perte d'argent pour la commune. Le conseil municipal vote alors la suppression de cette pratique et décide de vendre des concessions dans le cimetière communal. En 1856, les responsables menneçois refusent de confier la direction de l'école des filles à des religieuses et « sont d'avis que l'institutrice communale soit une institutrice laïque ». Quelques semaines plus tard,

afin d'appuyer leurs idées avancées, ils votent le principe de la construction d'un groupe scolaire moderne.

En 1857, on refuse d'assurer le traitement du curé desservant. Quatre ans plus tard, suite à une demande du conseil paroissial, on vise le bâtiment culturel « Suite à la demande du conseil de fabrique, considérant que l'église de Mennecey n'a besoin d'aucune réparation, qu'il n'y a pas lieu de faire dresser de devis pour des réparations qui n'existent pas, que du reste, le conseil municipal sait parfaitement ce qu'il doit faire quand il y a lieu de faire exécuter des réparations reconnues urgentes aux propriétés communales, il trouve inopportun la délibération du conseil de fabrique. »

Le curé fort mécontent, lacère une affiche de vente publique qui, selon l'habitude, était placardée à la porte de l'église. Le maire s'en montre « très choqué ».

En 1865, nouvelle demande de la fabrique. La réponse du conseil municipal est un régal d'enchaînement logique : « Considérant que les motifs énoncés sont toujours les mêmes, que les travaux de réparation qu'il peut y avoir ne consistent que dans l'emploi de quelques sacs de plâtre pour sceller

les pierres que les enfants ont dégradées en allant dans le clocher pour dénicher des nids, ce qui aurait pu être parfaitement empêché si une bonne surveillance avait été faite de la part des personnes ayant les clefs de l'église à leur disposition pour en fermer les portes, que le conseil ignorait complètement cette mauvaise habitude de laisser monter à des hauteurs dangereuses des enfants et que l'on peut se féliciter de ne pas avoir eu à déplorer des accidents graves dans les familles, que pour obvier à ce grave inconvénient, le Conseil décide qu'il y a lieu de faire poser une serrure à la

porte du clocher, de manière à ce qu'à l'avenir, les enfants ne puissent y monter, laquelle sera déposée entre les mains du bedeau qui devra toujours tenir cette porte fermée à clef et ne l'ouvrir que pour les besoins de l'église ou de l'horloge communale ».

On a habilement détourné la question des travaux en fermant la porte à clef !

En 1870, la fabrique commande de nouvelles cloches. Livrées en 1871, elles ne peuvent être installées tant la tour est en mauvais état. Là encore, personne ne veut payer les travaux. Le clocher menace de tomber, le Préfet intervient, on fait quelques réparations et les cloches peuvent enfin être hissées dans le beffroi rafistolé. Toutefois, par mesure de sécurité, on interdit de les faire sonner ensemble en volée.

Les Maires suivants, MM Givardière puis Canoville, également rentiers et francs-maçons, ne se montrent pas plus tendre pour le Conseil de paroisse que leur prédécesseur. En 1878, le curé Rey, achète les grilles qui entourent l'église « afin que les abords soient plus décents » (on imagine les détritrus!). Dans la mesure où c'est le prêtre qui paye, la municipalité accepte. Or, la soeur du curé fait alors preuve d'esprit pratique : puisque le terrain en terrasse compris entre l'église et le mur de soutien est maintenant clos, pourquoi ne pas y cultiver des pommes de terre et des betteraves qui présenteront l'avantage de nourrir son saint tubercules gourmands contribueront à nettoyer le terrain en affamant les mauvaises herbes ? Sitôt pensé, sitôt fait. Mais c'est agir sans le consentement de la municipalité qui, moins écologiste, voit d'un très mauvais oeil cette extension territoriale de la cure sur le bien public. La vaillante jardinière est expulsée et la grille fermée par un solide cadenas dont la clef sera désor-

mais gardée à la mairie. En pleine montée de la laïcité, il ne faut pas confondre sens pratique et pouvoir municipal !

En 1884, afin que les enfants des écoles puissent assister aux offices religieux, la fabrique formule le souhait de voir ériger une tribune au fond de l'église. Le projet n'est pas du goût de la Municipalité qui refuse. Le curé, furieux, provoque alors un incident lors du conseil municipal. En fin de compte tout s'arrange quand le généreux prêtre s'engage à payer les travaux de ses propres deniers ! En juin 1904, le maire refuse l'autorisation de procession requise par le curé pour le jour de la première communion : « le cortège

civil des enfants pourra se rendre du presbytère à l'église en faisant le tour, mais sans insignes religieux et en ne chantant pas ».

Bien qu'on approche de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est cependant le dernier acte de conflit ouvert. Lors de l'inventaire de l'église, le 9 mars 1906, tout est d'un calme déroutant, à tel point que l'employé chargé de rédiger le rapport précise « Il est de notre devoir de constater que le concours de M. l'abbé nous a été absolument acquis ». Coincée entre les deux pouvoirs, comment

réagissait la population du village ? Peut-on imaginer l'influence exercée sur les âmes ou sur les citoyens ? Face aux maires francs-maçons, nommés ou élus, empreints du bien-être collectif mais résolument anti-cléricaux, la pratique religieuse montre que la majorité de la population restait chrétienne. Dans la mesure où pendant des décennies, les incidents se sont produits essentiellement lorsqu'il y avait des factures à payer, gageons que les Menneçois de cette époque aient pu n'être sensibles qu'aux seules demandes financières, et celle-là, soyons-en sûrs, ont dû venir des deux côtés !

Nicole Duchon
Mennecey et son histoire

EAU - ASSAINISSEMENT
**SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE**



Notre passion, la qualité du service

27, route de Lisses 91813 Corbeil-Essonnes Cedex
Tél. 01 60 88 24 28, Fax 01 64 96 65 94

Comédip



RESTAURANT
**“Le
Chamois”**

CARTE D'ÉTÉ

Grillades
Spécialités de Fondues
Braserades - Raclettes

47, bd Charles de Gaulle (RN 191)
91540 MENNECEY
☎ 01 64 57 11 65

Société Philatélique de Mennechy

Fédérée depuis 1970, la Société Philatélique de MENNECHY a le plaisir, à l'aube de la nouvelle année 1997, de vous accueillir au cours de ses réunions hebdomadaires ouvertes à tous, jeunes et adultes. Tous les samedis de 14h à 19h, accueil libre et permanent, dans ses locaux de la Mairie annexe, sous-sol, 65, Boulevard Charles de Gaulle (face à la poste).

Dès sa création, l'objectif de la Société Philatélique de Mennechy est de promouvoir la philatélie chez les jeunes. Pour y parvenir, l'une de nos actions est d'amener le jeune à présenter une collection thématique lors des expositions philatéliques de niveau local ou départemental. Prochainement, nous participerons à la journée du timbre qui aura lieu dans l'Essonne à Massy.

Outre les récompenses attribuées aux jeunes à l'occasion des expositions, la Société Philatélique a le plaisir d'offrir gratuitement le catalogue des nouveautés et le matériel nécessaires à tout débutant (pincettes, classeur, loupe etc...). Cette remise a lieu soit à l'inscription, soit à l'Assemblée Générale, suivie de notre traditionnelle Galette des Rois,



qui aura lieu, cette année, le Dimanche 26 Janvier 1997 Salle Marianne 2.

Les adhérents adultes ne sont pas oubliés : nouveautés, fournitures à la semaine, à des prix club, carnets d'échange sur table ou à domicile. A tous, le meilleur accueil est réservé.

Les grandes cathédrales Beauvais-Amiens

L'Association Paul CEZANNE vous propose la visite des cathédrales de BEAUVAIS et AMIENS avec des conférences des Syndicats d'Initiative de ces deux villes.

Pour AMIENS, 1 h30 sera consacrée à la découverte des hortillonages et du quartier SAINT LEU (la Venise du Nord).

SAMEDI 26 AVRIL 1997

Visites avec car grand tourisme - Déjeuner libre

Réservations : 01.69.90.00.37 - Adhérents : 250 F - Tout public : 270 F

FC CRÉATION

MENUISERIE ** ÉBENISTERIE

Fabricant installateur

- * cuisine, salle de bains
- * rangement sur mesure, placards
- * copie d'ancien, mobilier contemporain
- * restauration, vernissage
- * découpe et façonnage à vos mesures

BUREAU - ATELIER : 01.69.90.00.22

Z.A. Fontenay-le-Vicomte - 91540 MENNECHY

Devis gratuit

A.P.P.A.T.

L'A.P.P.A.T. (Association Pour la Promotion de l'Aquariophilie et de la Terrariophilie) lors de sa dernière assemblée générale, a élu un nouveau bureau. Son siège social est désormais menneçois : 9, rue de Milly.

L'A.P.P.A.T. est affiliée à la F.F.A.A.T., fédération qui regroupe des clubs, des associations et des sections aquariophiles de comités d'entreprise.

L'A.P.P.A.T., quant à elle, a la particularité de réunir des aquariophiles isolés. Sa mission est de renseigner et de for-

mer les débutants et toutes les personnes sensibles à la qualité de l'environnement et de l'eau en particulier. Car il y a eau et eau, un poisson peut avoir besoin d'eau de diverses qualités (eau de mer, eau douce plus ou moins dure) suivant son origine, pour le maintenir, voire le reproduire dans de bonnes conditions. L'aquariophilie est à la portée de tous, petits et grands, c'est un plaisir à partager en famille, il suffit d'être initié et de respecter certaines règles.

Si nous n'avons pas besoin de local à

l'année pour la maintenance d'aquariums comme toute association, nous bénéficions d'une salle prêtée par la mairie 2 à 3 fois par an pour nous réunir.

Le reste de l'année, les adhérents se rencontrent directement afin d'échanger leurs expériences et leurs conseils dans les différents domaines qu'ils maîtrisent.

L'adhésion est fixée à 120 francs par personne et par an.

Renseignements ou inscription :

M. Alain GENET 01.64.57.11.15

LE TAXI MENNEÇOIS

01 64 99 79 79

**6 voitures à votre service
(G.I.E.)**

Toutes distances - Gares - Aéroports
Agrégé Sécurité Sociale

A. GRAVOUILLE 12, rue Limoges 91540 MENNECHY 338 218 068 RM 78 91



PEUGEOT

Garage

Didier CROUILLEBOIS

Agent Peugeot

Carrosserie • Peinture • Marbre
Mécanique • Dépannage
Toutes Marques

Ventes voitures neuves et d'occasion

6, rue du Petit Mennechy
91540 mennechy

Siret 348 845 595 00027

Tél. 01 64 57 08 49

Fax 01 64 57 08 50

La Société Musicale de Mennechy

Doyenne des Sociétés menneçoises, puisque 130 années d'existence, bien connue des anciens de Mennechy sous le nom de FANFARE de MENNECHY.

En vue de satisfaire au maximum la population, la société met tout en oeuvre pour mériter les applaudissements qu'elle a recueillis lors de la Fête du Parc en juin dernier, où nous nous sommes présentés avec un effectif de 148 musiciens. Ils ont exécuté un apé-

ritif concert avec des airs bien choisis pour la circonstance, anciens et modernes et ensoleillés comme l'était cette journée. En septembre à la fête d'Ormoys, elle s'est présentée dans un ensemble de même composition et a obtenu un franc succès. Merci aux ulméens.

Le 24 Novembre dernier, la société a honoré la patronne des arts lyriques, sainte Cécile, en participant avec l'ensemble vocal à la grand messe solen-

nelle et selon la coutume, Monsieur Le Sénateur-Maire accompagné de son Conseil Municipal nous a reçus à l'Hôtel de Ville où un apéritif d'honneur nous a été offert, au cours duquel Monsieur le Sénateur-Maire nous a félicité pour la bonne organisation de nos diverses prestations. Souhaitons donc encore longue vie à cet ensemble si utile à notre cadre de vie.

Avec mes amitiés et à très bientôt.

Raymond NICE, Président.

KES

Théâtre en version originale
de Barry HINES et Allan STRONACH

Judi 24 Avril 1997
à 9 h 30 et 14 heures
à l'Espace J.J. Robert

Adaptation et mise en scène d'Andrew WILSON
Musique de Darko RUNDEK
Décor, lumières d'Eric SOYER

KES présente la vie et les émotions d'un adolescent d'aujourd'hui sur fond de dépression économique et sociale. Après une enfance difficile, un passé scolaire peu glorieux. Billy découvre l'art de la fauconnerie avec toutes ses qualités. Il en ressort grandi, capable d'aborder son avenir avec une force nouvelle.

Tarif tout public 35,00 F

Réservations : 01.69.90.00.37

Club de l'Âge d'Or

Notre Club en sommeil depuis fin Juin, en raison des vacances de juillet à novembre. Nous espérons reprendre nos activités courant décembre en organisant une sortie vers Château-Thierry dans un site fort apprécié de nos adhérents. Nous sommes navrés que le Conseil Municipal ne nous soit pas venu en aide comme les années

Le Bridge au Lycée

La principale difficulté du bridge, qui fait également son charme, est sa dualité : il faut d'abord enchérir pour trouver le bon contrat, puis gagner ce contrat. Or il faut un certain temps pour apprendre à bien enchérir et un temps certain pour apprendre à bien jouer. Partant de ce constat, la Fédération Française de Bridge a inventé une formule appelée mini-bridge qui permet de décider du contrat sans faire d'enchères donc de passer de suite à la phase de jeu de la carte. Cette formule est parfaitement

adaptée au monde scolaire où à raison d'une heure par semaine, on passe un an en mini-bridge de base puis un an en mini-bridge compétitif avant d'aborder les enchères de base. Un collégien qui attaque le bridge en 6^e aura à la fois le plaisir de la compétition (championnat de Comité puis National des écoles, collèges et lycées) et pourra exercer son jugement pour être prêt à comprendre les enchères sophistiquées et partir ainsi sur des bases solides.

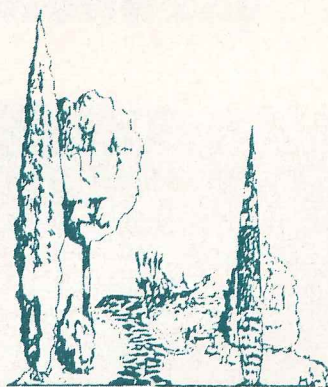
Au collège le Parc de Villeroy de Mennecy, l'action a été lancée en 1993

par des membres du club de bridge soutenus par le Principal M. SORIANO. Elle se poursuit avec aujourd'hui 22 élèves répartis en trois niveaux différents. Deux charmantes élèves ont d'ailleurs été championnes du Comité et 4^e du Championnat de France en mini-bridge de base.

Cette méthode a été adaptée pour les adultes débutants. Si vous êtes intéressés, rejoignez nous ou prenez contact avec la Présidente du club : 01.64.99.60.74.

ESPACES
de DEMAIN

ENTREPRISE QUALIFIÉE



CRÉATIONS
de JARDINS

Rocailles
Haies champêtres
Clôtures - Pelouses
Abattages

Olivier LEBOUILLE
Conseiller Technique en espaces verts

DEVIS GRATUITS

Route de Bouray - Le Poirier Rond
91770 SAINT-VRAIN
Tél. : 01 64 56 82 30 - Fax : 01 64 56 82 80

R.C.S. Corbeil B 352 243 372

précédentes, de même, le Conseil Général nous a complètement ignoré.

Cette année 1996 a vu la disparition de quelques uns de nos amis, nous adressons à leurs familles nos bien sincères condoléances et leur affirmons que la présence de leurs disparus est toujours indéfectible au sein de notre Club.

Concert classique

SAMEDI 1^{er} Février 1997 A 20 H30 - ESPACE CULTUREL Jean-Jacques ROBERT

ORCHESTRE DES CONCERTS PASDELOUP

Régis PASQUIER, violon

En 1958, Régis PASQUIER, âgé de douze ans, remporte le premier prix de violon et de musique de chambre au Conservatoire de Paris. Deux ans plus tard, il se rend aux Etats Unis et donne un récital à New-York; année décisive puisqu'il va rencontrer Isaac STERN, David OISTRAKH, Pierre FOURNIER et Nadia BOULANGER. Zino FRANCESCATTI qui l'entend jouer ne s'y trompe pas et, quelques années plus tard, lui demande son

concours pour graver le Concerto pour deux violons de Jean Sébastien BACH. En 1985, il est nommé professeur de violon et musique de chambre au Conservatoire de Paris.

Régis PASQUIER joue avec les plus grands orchestres et de nombreuses récompenses consacrent son art tels le prix de l'Académie du DISQUE FRANÇAIS, le prix Georges ENESCO ou encore le prix Charles CROS en 1988. En 1992, l'enregistrement des 24 Ca-

prices de PAGANINI et des concertos de BERG et de BARTOK sont unanimement salués par la critique musicale.

Les Quatre Saisons VIVALDI
Adagio ALBINONI
Adagio BARBER
I Palpiti PAGANINI

LOCATION : 01.69.90.00.37
Adhérents Paul Cezanne : 110 F
Tout public : 130 F

Amicale philatélique Mennecoise

L'AMICALE PHILATELIQUE MENNECOISE sera heureuse d'accueillir en son sein tous les collectionneurs de timbres-poste, flammes ou cartes postales.

Nous pouvons vous offrir de nombreux services :

- circulations de carnets à choix

- abonnement privilégiés au MONDE DES PHILATELISTES

- abonnement aux Nouveautés de France et ex-pays de la Communauté

- matériel philatélique : albums, classeurs,

- carnets à choix, pinces, etc...

Réunion de 20h45 à 22 h - Espace Marianne 7, rue de l'Arcade - MENNECY

Calendrier 1996/1997 Réunions

- 25 Novembre - 16 Décembre 1996

- 06 et 27 Janvier 1997

- 17 Février 1997

- 03 et 24 Mars 1997

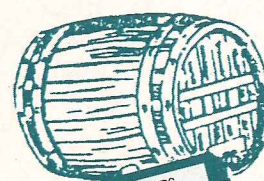
- 14 Avril 1997

- 12 Mai 1997

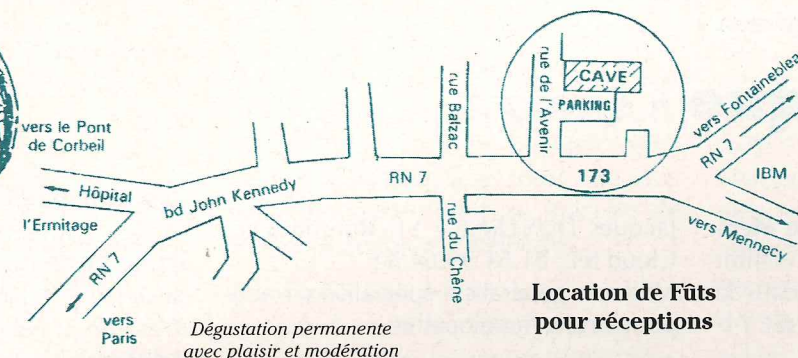
- 2 et 23 Juin 1997

CAVE du PRESOIR-PROMPT - VINS EN GROS

Dépôt RN 7 CORBEIL - 2 et 4, rue de l'Avenir - à l'angle du 173, bd John-Kennedy



VENTE AUX PARTICULIERS
Mardi au Vendredi
9 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 19 h
Samedi
9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h
Fermeture
Dimanche et Lundi



Location de Fûts
pour réceptions

Dégustation permanente
avec plaisir et modération

91100 Corbeil-Essonnes
Tél. : 01 60 88 05 05

Un choix de 12 vins
à la cuve en vrac
et plus de 200
références en bouteilles

Le centre de loisirs de Mennecey

C'est à l'initiative des Animateurs et de la Directrice, Annie COSSON, que les vacances de la Toussaint se sont déroulées sous le signe d'ALLOWEEN, une première pour les enfants qui ont découvert une fête américaine, accompagnée de déguisements fantaisistes et d'avalanches de bonbons et gâteries en tout genres. En effet, les enfants du plus jeune au plus grand, ont pris plaisir à fabriquer leurs costumes et à préparer les citrouilles. Ils se sont maquillés aidés par leurs animateurs et sont partis à la conquête des commerçants (qui

les ont bien reçus), dans l'après-midi du 31 Octobre 1996. Les avez-vous vus ?, le coeur vaillant malgré la pluie, ils ont tous fait une très bonne recette et sont revenus la partager au Centre à l'abri des regards indiscrets. La journée s'est achevée sous le signe de la joie et du bonheur autour d'un grand goûter entre copains.

Dès à présent, nous préparons Noël, aussi nous vous invitons à vous joindre à nous. A bientôt au Centre de Loisirs de Mennecey.

L'équipe d'Animation



Centre adolescents

de l'ARDÈCHE à NOËL

Après avoir exploré, à l'occasion des vacances d'été, les gorges et autres canyons de l'Ardèche, les Ados ont vite repris leur place dans leur Centre, près du Gymnase Maurice NIVOT pour des activités culturelles ou sportives aussi variées que des rallyes aventure, des visites de musées, du bowling ou même un grand spectacle qui sera donné comme chaque année au Gymnase Maurice NIVOT et ouvert à tous, le Vendredi 20 Décembre à 20h30.

Alors attention, vous êtes tous invités à cette représentation unique.

Pour rappel, le Centre Adolescents est ouvert aux 12 -17 ans, tous les jours de 16h à 19h sauf les mercredis et samedis de 10 à 19h sans interruption.

Renseignements :

Sandrine et Christian :
01.69.90.08.67

Le Centre de Loisirs est ouvert le Mercredi de 7h30 à 18h30,

Les garderies fonctionnent tous les matins de 7h00 à 8h30 et les soirs de 16h00 à 19h00.



Les tickets sont en vente le Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le Mercredi de 7h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30.

Guide Pratique - Erratum

Dans le guide pratique 1996 de Mennecey nous vous prions de bien vouloir corriger une dernière omission dans la rubrique des médecins de MENNECEY :

Jacques DUVERNE - 11, Rue de Saint Cloud tél : 01.64.99.64.54
Médecin généraliste spécialisé en acupuncture et homéopathie.

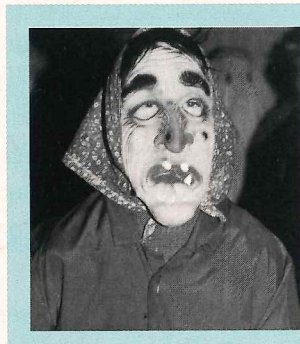
Association des Anciens Combattants -
Janine PALFROY, présidente :
01.64.57.00.02
Secrétaire : Marcel RIFFAULT,
Trésorier : Paul GESMIER
Adhésions toute l'année.

Vœux du Maire à la population

Le Samedi 11 Janvier 1997 à partir de 19 heures
à la Salle Socio-Educative (Parc de Villeroy)

Halloween : une première à Mennecey

Les nostalgiques du Carnaval et les passionnés de la culture celtique se sont retrouvés le 31 octobre dernier dans les rues de Mennecey, pour fêter Halloween.



A l'initiative de l'association des commerçants, avec le concours de la Municipalité, du Syndicat d'Initiative, du Centre Ados et du Centre de Loisirs, la ville a « vibré » de cortèges et défilés.

Les vitrines des commerçants ont rivalisé de décorations lumineuses originales et « dame citrouille » a été partout à l'honneur.

A la tombée de la nuit, les cortèges se sont rassemblés place de la Mairie et, au son d'une musique « psychédélique » diffusée par Amplitude, les déguisements les plus « horribles » ont été récompensés.

Rendez-vous l'année prochaine, pour fêter une deuxième fois dame CITROUILLE.



Mennecey Gourmand

5^e Anniversaire
Samedi 26 et Dimanche 27 Avril 1997
Parc de Villeroy

Mennecey fier de son marché

Chaque Mercredi et Samedi matin, notre coeur de ville bruit d'une animation joyeuse et bon enfant.

C'est là, face à l'hôtel de ville et le long de l'église Saint Pierre, que se tient le marché forain de Mennecey.

Qui ne connaît et n'apprécie pour la qualité de leurs produits et de leur

accueil, M. et Mme GAUTIER, M. et Mme VIGNAS, M. et Mme TREHIN, M. et Mme PIOU, la famille GRISEZ sans oublier le sympathique rempailleur et son épouse, ainsi que tous ceux qui participent au marché de Mennecey depuis si longtemps.

Et ces dernières années, nous avons eu la joie de voir le cercle de famille s'agrandir, avec la venue d'une fleu-

riste, d'un charcutier Breton et d'un marchand d'olives.

Tous ces commerçants, rejoints régulièrement par des exposants occasionnels font vivre notre marché, lieu de rencontre privilégié des anciens et des nouveaux Menneçois, qui apprécient de s'y retrouver pour y faire leurs achats dans la plus grande convivialité.

Résidence sociale

Depuis un certain temps, les Menneçois qui passaient par la rue du Général Leclerc ont pu voir se succéder tous les corps de métiers du bâtiment au numéro 15. Ils ont pu admirer la belle réalisation de rénovation et chacun se demandait ce qui allait advenir de ce bâtiment.

Bien sûr, et comme quand on ne sait rien, on se mit à supposer : quels seraient les habitants dont les quatre boîtes aux lettres étaient déjà installées ? Les bruits les plus fous arrivèrent jusqu'à mes oreilles ; c'est pourquoi je vais essayer de dire exactement ce qu'il en est.

Ce pavillon, situé au 15 de la rue du Général Leclerc, à 200 m de la gare de MENNECY, appartient à la Commune qui a conclu un bail emphytéotique avec l'Office départemental d'H.L.M. qui l'a réhabilité. Ce pavillon est divisé en quatre chambres indépendantes, meublées : trois de 16 m² et une de 9 m². Une cuisine commune équipée au rez-de-chaussée, deux salles d'eau et deux toilettes à l'étage ont été créées.

La Commune a confié la gestion de cette résidence à l'association Priorité

Logement qui loge aujourd'hui plus de 50 jeunes dans 28 appartements disséminés dans le département.

Les résidents seront des personnes en difficulté par rapport au logement tel que défini par le plan départemental d'Actions pour le logement des Personnes Défavorisées de l'Essonne.

Le passage en résidence sociale doit être un tremplin afin de préparer l'accès au logement.

La Ville de Mennecey a souhaité que la résidence soit destinée à des jeunes âgés de 18 à 30 ans, de Mennecey de préférence. Étant donné leur surface modeste, les chambres abriteront des isolés (jeunes gens ou jeunes femmes).

Ces personnes seront choisies et validées en concertation par les acteurs participant au Comité de suivi et devront s'inscrire dans une démarche d'insertion. Elles disposeront de ressources mensuelles comprises entre le



R.M.I. et le S.M.I.C. lors de l'entrée dans les lieux. Les populations en grande difficulté (S.D.F., toxicomanes) ne sont pas concernées par cette réalisation, car le suivi social pour les résidents validés ne correspond pas à leurs besoins.

L'engagement de location sera de six mois, renouvelable une seule fois.

Cette réalisation est la première de ce type dans le département et nous espérons qu'elle répondra aux besoins des jeunes menneçois.

Michelle LE MOEN

Service Emploi

ATTENTION

DEPUIS LE 4 NOVEMBRE, VOUS DEVEZ

- 1) Vous inscrire à votre ASSEDIC
22, rue du Général Leclerc
91100 CORBEIL ESSONNES
- 2) Vous rendre ensuite à l'ANPE pour votre recherche d'emploi
14, Quai Bourgoin
91101 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Encombrants 1997

MOIS	LEVITT	VILLE
JANVIER	Lundi 13	Mardi 14
FEVRIER	Lundi 10	Mardi 11
MARS	Lundi 10	Mardi 11
AVRIL	Lundi 14	Mardi 15
MAI	Lundi 12	Mardi 13
JUIN	Lundi 9	Mardi 10
JUILLET	Lundi 14	Mardi 15
AOUT	Lundi 11	Mardi 12
SEPTEMBRE	Lundi 8	Mardi 9
OCTOBRE	Lundi 13	Mardi 14
NOVEMBRE	Lundi 10	Mardi 11
DECEMBRE	Lundi 8	Mardi 9

Toute la Bijouterie et la Photo

L. & J. Le Meule

*21, rue Général Leclerc
91540 Mennecey*

☎ *01 64 57 00 89*

Les avocats défendent aussi les enfants

Mercredi j'en parle avec mon avocat !

Assistance et représentation en justice

Tribunal pour enfant, Juge des Enfants, Procédures familiales ...

Par demande écrite de ta part auprès de l'Ordre des Avocats

Palais de Justice - 91012 Évry Cedex : 01.60.77.55.51

Les consultations GRATUITES et ANONYMES

Sans rendez-vous, elles sont organisées dans un lieu neutre
La Maison de l'Avocat

11, rue des Mazières - 91000 Évry : 01.60.77.00.28

Tous les mercredis de 14 h à 17 h.

Information : systèmes d'alarme audibles de la voie publique

L'installation des systèmes d'alarme audibles de la voie publique dans différents locaux et notamment dans les habitations doit répondre à certaines conditions légales édictées par l'Arrêté Préfectoral du 28 Mai 1990. En effet, les matériels d'alarme sonore et lumineux doivent

être agréés par le Ministère de l'Intérieur et conformes à la norme française. Ainsi, seuls peuvent être installés et utilisés les dispositifs d'alarme sonore audibles de la voie publique inscrits sur une liste tenue à jour annuellement par le Ministère de l'Intérieur. L'installation de matériels

non inscrits est susceptible d'être sanctionnée pénalement.

La dernière édition 1996 de cette liste vient d'être publiée par le Préfet de l'Essonne.

Elle est consultable en Mairie Annexe.

ÉLECTROMÉNAGER CUISINES MARTIVAL

RADIO - TÉLÉ - VIDÉO

Éts Philippe CHEVRANT

Tél. : 01 64 57 09 61

Installation antenne

4, place de la Mairie, MENNECY

Mennecy A.V.F. Accueil

Notre association, d'importance nationale, a pour but l'accueil et l'intégration des personnes dans la ville, elle s'adresse à tous les membres de la société, français et étrangers.

Notre action s'étend à toutes les personnes qui nous sollicitent dans le cadre de notre objectif.

Nos activités sont diverses et animées par des bénévoles, nous sommes prêts à en créer de nouvelles selon les demandes et nos possibilités.

Cette année, nous pouvons vous proposer : peinture, dessin, couture, randonnées pédestres de différentes forces, natation, jeux de société-scrabble, tarots, vélo, sorties diverses et un programme plus adapté aux heures de liberté des jeunes femmes.

Tous les mardis : Café-accueil à la mairie annexe : 65, boulevard Charles De Gaulle

Président M. CAFFARD -01.64.99.65.09
ou Vice-Présidente: Mme PETIT - 01.64.99.67.71

G.P.I. - Association des parents d'élèves indépendants (loi de 1901)

Le GPI existe à MENNECY depuis 19 ans et regroupe des parents actifs, responsables, bénévoles et totalement libres de toute influence politique ou autres. Nous sommes majoritaires sur MENNECY et présents de la maternelle au lycée. Notre but : défendre l'éducation, la sécurité et le bien-être de nos enfants dans leur cadre scolaire.

Notre action : une présence et une écoute permanente dans les rapports

enfants, parents, enseignants, administration et commune, de la sortie des classes aux Conseils d'école pour le Primaire, aux Conseils de classe et au Conseil d'Administration pour le Collège et le Lycée.

Nous informons tous les parents désireux de l'être au moins une fois chaque trimestre lors de réunions - débats. Nous sommes toujours heureux de connaître de nouveaux parents. Chez

nous, pas de cotisation ni de carte. Nous sommes là pour écouter et informer.

Quelques responsables du GPI :

Dominique DORVAL (maternelle et primaire) 01.64.57.26.45

Isabelle BERTHET (Collège) 01.64.57.27.72

Gervaise BELLANGER (Lycée) 01.64.99.85.01

F.C.P.E.

La F.C.P.E, première fédération de parents d'élèves sur le plan national, est présente à Mennecy de la maternelle au lycée pour accompagner les parents dans toutes leurs démarches concernant la scolarité de leurs enfants.

Les priorités communes au collège et au lycée sont:

Les transports scolaires

L'information et la sensibilisation aux problèmes de société (violence, drogue...)

Au lycée comme au collège, elle prend part aux conseils d'administration.

Au lycée : elle participe aux conseils de 41 classes sur 44. Aux élections des représentants de parents d'élèves elle

progresses cette année et recueille 46,9% des voix, ce qui conforte sa position comme première organisation représentative au lycée. Elle y organise une bourse aux livres scolaires chaque année.

Au collège : elle progresse sensiblement aux élections et atteint 35,81% des voix. Elle prend part aux conseils de 34 classes sur 44, ainsi qu'au commissions d'appel des paliers d'orientation de 5^e et 3^e du fait de son statut d'association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Dans les écoles maternelles et primaires: elle coopère aux conseils d'écoles. Aux élections, suivant les écoles, elle recueille de 20,3% à

58,3% des voix avec une moyenne globale de 28,9%. Le conseil local organise chaque année une exposition vente de livres pour enfants au profit des écoles. Cette année elle a eu lieu à l'école de la Verville le 23 novembre.

La F.C.P.E. défend la laïcité, la priorité au service public, la réussite de tous les jeunes et la reconnaissance des parents dans le système éducatif.

Vos contacts F.C.P.E. :

Écoles primaires: **Mme MIKSIC Isabelle** - Tél. : 01 64 99 60 27

Collège : **Mme MENETRIER Chantal** - Tél. : 01 64 57 13 78

Mme MERCIÉ Claudie - tél. : 01 64 99 63 26

Lycée : - Tél. : 01 64 99 88 05

Fondation A.D.A.D.

Aide et Défense des Animaux en Détresse

L'Association Aide et Défense des Animaux en Détresse (A.D.A.D.) communique :

- Mesures proposées dans le rapport MICHAUX remis au Ministre de l'Agriculture sur les animaux de compagnie.

En résumé ce rapport concerne le vol et le trafic des animaux de compagnie (53 000 signatures), le transport des animaux de boucherie (28 000 signatures), en plus des 85 000 signatures déposées à M. PUECH le 15 février 1995.

En dehors des transactions clandestines ou privées, le chiffre d'affaires global avancé pour la vente des animaux familiers est de l'ordre de 3 milliards de francs annuel (équivalent à celui de

Renault suivant le rapport du Dr Michaud)

La prolifération des chiens et des chats devient alarmante, cause première des abandons chaque année. Cette prolifération a des solutions que seul le Ministère peut mettre en application;

Voici les plus urgentes :

- Identification et vaccination antirabique obligatoires
- Interdiction de l'importation pour le commerce de chiens et chats de race en provenance de l'étranger
- Quotas de reproduction stricts dans les élevages AGRÉÉS
- Création d'un certificat de capacité pour les éleveurs, refuges et fourrières

- Interdiction de la vente d'animaux dans les animaleries, foires et marchés

- Campagnes périodiques de stérilisation avec la participation des vétérinaires et l'ouverture de dispensaires dans chaque département

- Taxes sur les naissances.

Enfin, nous attirons votre attention sur les nuisances provoquées par les chiens aboyeurs. Sur plainte du voisinage vous risquez une amende très lourde depuis la nouvelle loi. Il serait plus sage de munir votre chien d'un collier anti-aboiements (pharmacie-vétérinaires)

Yvette GALLOIS
Présidente : 01.69.07.01.39

Association des Sourds de l'Essonne 91

Qu'est-ce que la Langue des Signes Française ?

C'est un langage gestuel, une façon de communiquer par un mouvement de mains, des expressions du visage.

La Langue des Signes Française (L.S.F.) possède sa grammaire, comme toute vraie langue. Elle permet à l'enfant sourd de se développer, au même rythme qu'un enfant entendant et d'exprimer ses sentiments, ses relations, ses

pensées, et lorsqu'il apprend ces mots, elle lui permet de mieux comprendre leur signification.

L'Association des Sourds de l'Essonne 91 organise des stages intensifs et des cours hebdomadaires à 4 niveaux différents destinés aux personnes entendant (étudiants, parents d'enfants sourds, professionnels,...) et également sourds qui ne connaissent pas bien cette langue.

Ces stages et cours auront lieu à la ren-

trée de septembre 1996 pour l'année 1996-1997.

Renseignements :

par courrier : A.S.E.91 - Service de LSF - Maison des Casseaux - 18, rue des Casseaux - 91140 Villebon S/Yvette : 01.60.14.03.14

Minitel-sourd : 01 60.10.48.26

Fax : 01.69.31.00.60

Permanence : accueil tous les mardis à cette adresse.

La Ligue contre le cancer - Comité de l'Essonne

Cette association, depuis 1994, participe à l'opération « Noël 2 Francs contre le cancer » avec le concours des commerçants de la Ville.

Les délégués que nos amis commerçants recevront n'ont aucune relation avec l'ARC. **Services administratifs à Etampes 2bis, rue du Ronneau 01 64 94 66 66**

L'Association pour les soins palliatifs en Essonne recrute des bénévoles

Les soins palliatifs sont des soins actifs dans une approche globale de la personne, en phase évoluée ou terminale d'une maladie mortelle. Le soulagement de la douleur physique est le préalable à toute autre action. Mais les soins palliatifs prennent également en compte la souffrance psychologique et la détresse affective du patient. Sur le plan philosophique ils rejettent, de façon absolue, l'euthanasie ainsi que l'archarnement thérapeutique.

Pour soutenir la personne en phase terminale, intervient le plus souvent une équipe pluridisciplinaire comportant, autour du ou des médecins, des membres des professions paramédicales : infirmiers, aides-soignantes etc... et également des bénévoles qui constituent une pièce importante dans ce dispositif. Peuvent s'y ajouter des représentants des cultes, à la demande des patients, et dans le respect absolu de leurs convictions religieuses, philosophiques ou spirituelles.

L'association pour les soins palliatifs en Essonne « Frédéric Leibovics », créée le 23 Janvier 1991, est affiliée à l'Union Nationale des Associations pour les Soins Palliatifs. Elle intervient sur l'Hôpital Georges Clémenceau de Champcueil, le Moyen Séjour La Tournelle de Viry-Chatillon (Hôpital Croix-Rouge de Juvisy-sur-Orge), l'Hôpital Joffre de Draveil et le Centre de Gérontologie de Chevreuse dans les Yvelines. L'Association envoie aussi des bénévoles au domicile quand existe une coordination suffisante entre les intervenants médicaux et sociaux.

L'association travaille dans trois directions :

- la formation des intervenants sanitaires et sociaux
- l'aide à la mise en place de services de soins terminaux au domicile
- le recrutement et la sélection des bénévoles

L'Association est à la recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer ses équipes.

Ces bénévoles sont considérés comme des collaborateurs précieux de l'équipe de soins. Leur rôle est de soutenir socialement, psychologiquement et moralement les patients et leur famille. Avant toute intervention, ils sont sélectionnés et reçoivent une formation.

Durant toute la durée de leur engagement - environ trois ou quatre heures par semaine - ils sont soutenus par des groupes de paroles animés par un psychologue, et d'autres formations leur sont offertes.

Les personnes intéressées peuvent demander des renseignements

- A l'ASP 91, Hôpital G. Clémenceau, 91750 Champcueil, le lundi après-midi de 14h à 17h, **01.69.23.21.01**
- Au centre départemental du volontariat, 12 Place René Coty, 91170 Viry-Chatillon **01.69.05.78.29** - Mercredi après-midi de 14h à 17h.

France CANH, Présidente

Scouts Unitaires de France - Groupe Saint-Corbinien

La rentrée du groupe fut empreinte de nostalgie, tant les souvenirs des camps de l'été étaient encore présents.

Les aînés (les routiers, âgés de 17 à 19 ans) ont effectué un camp humanitaire en Roumanie où, auprès de moines français, les frères de Saint Jean, désormais établis à Bucarest, ils ont consacré leur énergie au service des enfants des rues et des quartiers les plus pauvres de la capitale, livrés à eux-mêmes car sans parents ni domicile.

Les scouts (ou éclaireurs), âgés de 12 à 17 ans, ont découvert l'Irlande et ses vastes étendues, ses habitants et ses tra-



ditions, allant à la rencontre des scouts irlandais, encore très influencés par l'héritage du père fondateur, Baden Powell.

Les petits louveteaux, quant à eux, âgés de 8 à 12 ans, ont campé une semaine dans le Loir et Cher, près de Vendôme,

s'immergeant dans le Moyen Age et la chevalerie, thème de leur camp.

Les routiers se mobilisent déjà pour les journées mondiales de la jeunesse 1997, à partir du 15 août prochain, qui verront affluer vers Paris et l'Île de France 800 000 jeunes chrétiens du monde entier accueillis par Monseigneur Lustiger et le Pape Jean-Paul II. Le Pape sera présent les deux derniers jours.

Responsable Scouts Unitaires de France de Mennecey :

Guillaume MAROT
4, sentier Boucher 91540 Mennecey
01.64.57.10.12

Association Rencontre

65, boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECEY (01 64 57 11 62)

VINGT ANS DEJA

C'est en effet en 1976, que fut fondée l'association **Rencontre**. Elle avait, et elle a toujours pour vocation de faire en sorte que les habitants de Mennecey, qu'ils soient du centre ville ou du nouveau village, se rencontrent et se distraient ensemble.

Mission accomplie, plus de 180 adhérentes ou adhérents partagent les mêmes loisirs, voire les mêmes passions. Les plus jeunes ont la trentaine, les plus anciens ont dépassé 80 ans, mais ne sont pas les moins fidèles ni les moins actifs (quand leurs loisirs le leur permettent !).

Pour célébrer cet événement **Rencontre** a organisé une « petite fête » avec animation et goûter le **12 décembre à 14 h à la salle socio-éducative dans le parc de Villeroy**. Vous avez pu en profiter pour admirer une exposition des objets fabriqués dans ses ateliers.

QUE TROUVE T-ON À RENCONTRE ?

Des ateliers organisés par des animatrices qualifiées, où l'on peut réaliser toutes sortes d'objets. Certaines personnes sont arrivées à un tel degré de perfection que leurs réalisations ont une réelle valeur marchande.

- A l'atelier de **couture** vous réaliserez des vêtements originaux avec les conseils d'une professionnelle de la couture.

- Vous pourrez développer vos talents artistiques à l'atelier de **dessin et peinture** en produisant des « oeuvres » qui éblouiront vos amis.

- Vous pourrez encadrer vos tableaux (ou autre gravure) à l'atelier d'**encadrement**.

- L'atelier de **peinture sur soie** vous donnera l'occasion d'exercer vos dons de création : foulards, cravates, abat-jour, coussins, etc.

- Savez-vous qu'à partir de modestes reproductions de tableaux, on peut faire de magnifiques **gravures vieillies**.

- A l'atelier de **peinture sur porcelaine**, vous décorerez le service de table original qui surprendra vos invités.

- Vous pourrez vous initier aux techniques du **patchwork** et confectionner de superbes dessus de lits à l'américaine.

- De même à l'atelier de **gravure sur verre**, vous pourrez personnaliser vos verres les plus simples en y gravant vos initiales ou tout autre motif, tout comme vous pourrez réaliser des plateaux au décor tyrolien et divers objets à l'atelier de **peinture** sur bois.

D'autres ateliers pour lesquels nous possédons du matériel pourront être rouverts, selon le nombre de participants et la possibilité de trouver des animatrices : cartonnage, pâte à sel, reliure, poterie (sur tour ou non), émaux sur cuivre, tissage.

Nous organisons chaque mois des sorties à caractère culturel commentées par des conférenciers professionnels : à

la campagne en octobre et au printemps, à Paris de novembre à avril.

Expositions, monuments, châteaux, mini-croisières, visites-dégustations, musées, jardins, maisons d'hommes célèbres, et journées à thèmes ou visites de villes où se mêlent culture et distraction, etc.

En outre, six à sept fois par an environ, nous proposons des soirées-spectacles, qui se terminent parfois par des soupers, toujours dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Ces déplacements se font en car au départ de Mennecey et vous délivrent des soucis de circulation et de stationnement.

Enfin, nous organisons deux bourses aux vêtements : l'une à l'automne, l'autre au printemps. Elles sont ouvertes à tous les Menneçois pour leur permettre d'acquiescer à bon compte des vêtements en excellent état. Les dates en sont communiquées par des affiches apposées dans la commune et des annonces dans les journaux locaux.

Pour tous renseignements, nous assurons une permanence

- tous les mardis de 10 h à 12 h (en période scolaire)

- à la mairie annexe 65, boulevard Charles De Gaulle (face à la poste)

dans la salle où ont lieu les ateliers.

Communiqué

L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE COMPTE SUR VOUS...

Devenez bénévole dans notre équipe :

- pour transporter et accompagner les personnes handicapées;
- pour organiser des animations;
- pour participer à l'organisation des cam-

pagnes financières (stand de vente, ramassage textile...)

Ensemble, dépassons le handicap. Rejoignez-nous !

Renseignements : 01.60.78.06.63

Permanence des élus

Claude GARRO

1er Maire-Adjoint

Reçoit en Mairie

Le Mardi de 17h à 19h30
et le Samedi Matin sur rendez-vous
Tél.: 01.69.90.80.48

Les Restos du Cœur

ATTENTION

Dimanche 22 Décembre 1996, Mennecy se mobilise pour les restos du cœur

Collecte de produits alimentaires non périssables

- Apportez vos dons en mairie centrale de 9h à 18h

- Confiez vos dons au petit train animé par les Joyeux Mennecois et les ados.

LAMOURA - Village de vacances Jura

Bien que Mennecy n'ait conservé qu'un seul lit les menneçois peuvent toujours être accueillis à Lamoura toute l'année l'hiver pour la neige, l'été pour les promenades.

Désserte par TGV via Vallorbe ou Bel-

legarde où un transport peut vous conduire à destination.

Certaines périodes sont très demandées, d'autres moins chargées sont idéales pour le troisième âge. Les locaux ont été rénovés, des ascenseurs

installés pour les accès aux chambres. Exemple de pris à la journée en *pension complète* : adultes 235 F enfants 185/135 F.

La nourriture excellente est abondante.

Renseignements : Centre de Loisirs ANNIE COSSON : 01.64.57.02.77

Mission de la Police Municipale

✓ Accompagner les personnes âgées ou handicapées afin de les assister dans leurs démarches administratives (perception, poste, banque).

✓ Dans le cadre de la protection animale, la police municipa-

le assure la capture des chats et des chiens errants qui sont dirigés sur la fourrière départementale de Ris-Orangis, en vue de leur restitution à leur propriétaire.

Pour toutes ces démarches, contacter la police municipale en mairie centrale au : 01.69.90.80.30

L'Armée de l'Air - Région aérienne Nord-Est

Association Nationale des Sous-Officiers de réserve de Groupement Ile-de-France - Picardie

Cette association, dont le siège est à la Cité de l'Air 5 bis avenue de la Porte de Sèvres PARIS a pour but d'unir les sous-officiers en organisant des conférences trimestrielles à Brétigny (Base 217) et des sorties cul-

turelles ou techniques. Elle participe aussi aux réunions patriotiques et apporte soutiens et conseils à ses adhérents.

Contactez Alain Calatayud, Président,
4, rue des Iris - Mennecy - 01 64 99 80 04

Sapeurs-pompiers volontaires Pourquoi pas vous ?

Avec plus de 800 actions de secours en 1995, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Mennecy sont en permanence sur tous les fronts du risque. Des secours aux victimes, d'accidents de toutes natures, à la lutte contre les incendies ou les pollutions chimiques, leurs missions de plus en plus nombreuses, se sont diversifiées. Assurer la sécurité de plus de 17000 habitants des communes de Mennecy, d'Ormoy, d'Echarcon et de Chevannes nécessite aujourd'hui pour les sapeurs-pompiers de renforcer leurs effectifs.



Incendie d'habitation.

Une équipe de 24 sapeurs-pompiers volontaires

Le centre de secours de Mennecy est composé exclusivement de 24 sapeurs-pompiers volontaires qui pratiquent en majeure partie cette activité de service public en dehors de leur profession. Aussi compte-t-on parmi les effectifs, des ouvriers, étudiants, cadres ou professions libérales. Une équipe d'as-

treinte de 8 sapeurs-pompiers a la charge d'assurer chaque jour la permanence opérationnelle à tour de rôle pour des périodes variant d'une demi-journée à une journée. Ils sont prêts à rejoindre le centre de secours dès que résonne l'appareil sélectif d'alerte individuelle.

Formation sportive et technique

Tout sapeur-pompier volontaire de l'Essonne reçoit une formation initiale permettant de mettre en oeuvre les engins de secours urbains ou ruraux. Le secourisme, notamment routier, constitue une part importante de la formation avec l'apprentissage de techniques liées à la médicalisation.

Du fourgon d'incendie à mettre en oeuvre aux techniques de désincarcérations à maîtriser, le domaine d'activité est varié. Enfin, le maintien de la condition physique est également garant de la qualité des actions de secours.

Chaque semaine, des activités sportives sont donc proposées aux sapeurs-pompiers volontaires selon un programme établi comprenant des disciplines fondatrices tels le cross country, la natation et des sports collectifs comme le volley-ball. Une manœuvre hebdomadaire est organisée chaque dimanche matin pour les personnels d'astreinte afin d'entretenir la connaissance des gestes de secours.

Esprit civique et passion du secours

Dès l'âge de 16 ans, toute personne, garçon ou fille, peut faire acte de candidature pour devenir sapeur-pompier volontaire. L'engagement est conditionné au contrôle de l'aptitude médicale par un médecin sapeur-pompier et à la réussite d'une série de tests sportifs. Le sapeur-pompier volontaire stagiaire est alors formé progressivement aux techniques de sauvetage, de lutte contre l'incendie et au secourisme.

Ainsi, l'activité de sapeur-pompier volontaire, tant pour effectuer les actions de secours que les formations, requiert une certaine disponibilité, ou un altruisme sans limite...



Alerte pour feu de pavillon.

SI LE COEUR VOUS EN DIT

Si vous êtes intéressé ou que vous souhaitez seulement vous renseigner, venez rencontrer les sapeurs-pompiers chaque dimanche matin (centre de secours, rue de la Sablière) ou contactez le Chef de centre (Lieutenant WAIGNIER : 01.69.11.29.60)

Marine Nationale

Vous avez entre 17 et 25 ans, votre niveau scolaire se situe de BEP à bac+2 : la diversité et les spécificités des métiers offerts par la Marine vous permettront d'acquérir une expérience humaine et professionnelle.

Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine

15, rue de Laborde - B.P. 17
00317 - ARMEES - 01.53.42.80.45
Minitel : 3615 code MN

La Z.A.C. de Montvrain : c'est parti !

La présence de gros engins de travaux publics et l'intense animation humaine qui règne sur le site depuis plusieurs semaines déjà l'indiquent clairement : la Z.A.C. de Montvrain commence à sortir de terre.

La viabilisation de la zone située le long de la RN191, avant le giratoire en venant de Corbeil et les voies d'accès sont maintenant achevées.

Le Centre de Secours et d'Incendie et deux garages automobiles seront les premiers occupants de la zone d'activité.

De nombreux contacts sont actuellement en cours avec des entreprises de tous secteurs, et certains sont en bonne voie de concrétisation prochaine.

Rappelons qu'un lot de 17 000 m² a également été vendu à une société luxembourgeoise, sur la seconde partie du programme, qui se situe le long du boulevard urbain.



Pour tous renseignements concernant le programme, contactez : le Service du Développement Économie en Mairie de Mennecey, ou la SEM ESSONNE : 3, rue Alexis Trinquet - 91030 Évry (Tél. : 01.60.79.42.42).

La surface des constructions :

Élément essentiel qui entre dans la rédaction des demandes de permis de construire, de permis de démolir, de déclarations de travaux exemptés de permis de construire et occasionnellement dans les certificats d'urbanisme

• **Le calcul de la surface des constructions** dont le résultat doit figurer dans les demandes est régi par l'Article R 112 - 2 du Code de l'Urbanisme.

• **Il existe 2 types de surfaces :**

- La Surface Hors Œuvre Brute ou (SHOB) qui correspond à la surface de plancher de chaque niveau de la construction y compris l'épaisseur des murs quelle qu'elle soit,
- Le Surface Hors Œuvre Nette ou (SHON) qui est égale à la SHOB de laquelle sont déduites différentes surfaces.

• **La Surface Hors Œuvre Nette :**

La SHON est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau (SHOB) diminuée :

- de la surface des combles ou des sous-sols non aménageables soit pour l'habitation soit pour les activités professionnelles ou commerciales. Ne sont pas considérées comme aménageables les surfaces de plancher des locaux ou parties de locaux situées en combles ou en

sous-sol qui correspondent à des hauteurs sous toitures ou sous plafonds inférieures à 1,80 mètres.

- des balcons, loggias, toitures, terrasses et surfaces non closes situés au rez-de-chaussée. Toutefois, une véranda ou la transformation d'une pergola ouverte en jardin d'hiver clos constitue une surface hors oeuvre nette.
- des surfaces exclusivement affectées au stationnement des véhicules.
- d'une part de 5 % des surfaces hors oeuvre affectées à l'habitation relative à l'isolation de locaux à usage d'habitation.

De même, peuvent être déduites de la SHOB, les surfaces de plancher affectés à la réalisation de travaux spécifiques à l'amélioration de l'hygiène des locaux dans une limite de 5 m² par logement. Sont concernés par cette déduction les travaux tendant notamment à la création de salles d'eau, de toilettes, l'amélioration de la ventilation ou du chauffage ou l'agrandissement de la surface de la cuisine.

Information sur les autorisations de construire : le permis de construire - la déclaration de travaux exemptés de permis de construire

1) LE PERMIS DE CONSTRUIRE

La réglementation du permis de construire est régie par l'Article L 421-1 et suivants du Code de l'Urbanisme. Il précise que « quiconque désire entreprendre ou implanter une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondations, doit au préalable obtenir un permis de construire, » ainsi, aménagements de combles, ouvertures de fenêtres, création de véranda, etc... entraînent dans certains cas l'obligation de déposer une demande de permis de construire.

En effet, il est nécessaire de déposer un permis de construire lorsque la surface créée est supérieure à 20 m² de Surface Hors Oeuvre Brute (SHOB). La SHOB est égale à la somme des surfaces de plancher ou sol de chaque niveau de la construction.

Les travaux soumis au permis de construire :

Seront soumis entre autres projets à un dépôt de permis de construire, la construction d'une maison d'habitation, d'un garage, d'un local rangement, d'une véranda, de locaux divers

enterrés, etc... qu'ils soient ou non attenants de la maison d'habitation, lorsqu'ils dépassent 20 m² de SHOB. Ainsi que les projets consistant à modifier la destination d'une construction, par exemple la transformation d'un garage en local habitable, d'une ancienne grange en local d'habitation, ou à créer des niveaux supplémentaires telle que la réalisation d'une mezzanine.

Pour les constructions de surface égale ou inférieure à 20 m² une déclaration de travaux exemptés de permis de construire remplacera le permis de construire.

<p>CENTRE COMMERCIAL DU BEL AIR 01.69.90.07.40</p> <p>BOULANGERIE-PÂTISSERIE CONFISEUR-CHOCOLATIER GLACIER TRAITEUR</p>	<p>CENTRE COMMERCIAL BEL AIR</p>	<p><i>Meilleurs vœux</i></p> <p>Françoise Racine Parfumerie Institut de Beauté du Bel Air Tél. : 01 64 57 02 18</p> <p>Dépositaire exclusif Grandes Marques Christian Dior - Carven - Jacomo Jeanne Gatineau Tactil visage et corps Tous soins esthétiques * OUVERT TOUTE L'ANNÉE *</p>
<p>TABAC PRESSE DU BEL AIR MENNECY</p> <p>Tél & Fax : 01.64.57.03.48</p> <p>TABAC - CADEAUX - JOURNAUX PAPETERIE - CARTERIE CARTES DE VISITE TAMPONS - PHOTOCOPIES - FAX</p>		<p>BEL "HAIR" COIFFURE</p> <p>Féminin - Masculin</p> <p>Centre Commercial du Bel Air 4, avenue du Bois Clapet Tél. : 01 69 90 58 65</p>

La demande de permis de construire :

Elle est à déposer par le propriétaire du terrain ou son mandataire auprès de la Mairie du lieu de la construction et se fait sur un formulaire type mis à disposition des demandeurs. Huit exemplaires sont nécessaires pour l'instruction du dossier par les différents services (Commune et Département).

Il est nécessaire de joindre à la demande un certain nombre de documents tels que :

- un plan de situation du terrain pour le localiser dans la Commune,
- un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier,
- le plan coté de répartition des locaux avant et après modification comportant les surfaces créées,
- le plan des différentes façades avant et après modification,
- le plan coté en coupe du bâtiment avant et après modification précisant le niveau d'implantation par rapport au terrain naturel, la hauteur, etc...

Ces plans doivent être accompagnés d'un dossier d'insertion dans le paysage qui permette d'apprécier la place que le bâtiment y occupe. Il comprend :

- a/ deux photographies au minimum qui situent le terrain dans le paysage proche et lointain,
- b/ si le projet se trouve dans un secteur isolé ou dans une zone de protection des monuments historiques, il y a lieu de rajouter un document graphique (croquis du projet qui complète les photographies afin de permettre l'appréciation d'impact visuel ainsi que le traitement des accès et abords),
- c/ une notice décrivant l'environnement aux abords du bâtiment avant travaux et justifiant les mesures à prendre pour assurer l'insertion de la construction après travaux,
- d/ un plan de masse spécifique des travaux extérieurs aux constructions à modifier ou à édifier coté dans les trois dimensions des travaux extérieurs à celles-ci et des plantations maintenues, supprimées ou créées.

Toutefois les points b et c ne sont pas exigibles pour les demandes de projets :
 - situés dans une zone urbaine figurant au plan d'occupation des sols, hors d'une zone de protection des monuments historiques (pour Mennechy : l'église, les portes de Paris et l'église d'Ormoys),
 - exemptés du recours à un architecte.
 Pour cela le projet doit avoir une surface inférieure à 170 m².

Ces 3 conditions doivent être réunies.

L'instruction du permis de construire :

Quinze jours après le dépôt du dossier en Mairie, il est adressé au demandeur un accusé de réception qui précise les délais réglementaires d'instruction et la date avant laquelle la décision devra être notifiée.

Les délais d'instruction sont de 2 mois pour les demandes hors zone de protection des monuments historiques et de 3 à 4 mois pour les demandes dans ces mêmes zones ou dans des sites protégés. A l'expiration de ce délai, un accord peut être donné, ou un accord assorti de prescriptions, un refus, un sursis à statuer lorsque le POS est en cours de révision. Si une réponse n'est pas donnée dans le délai prescrit, ce silence équivaut à un accord dit tacite. Le permis de construire ne sera accordé que si les règles d'urbanisme sont respectées.

Péremption du permis de construire :

Le permis de construire est périmé si les travaux n'ont pas été commencés dans un délai de

2 ans à compter de la notification de l'avis. Il est également périmé si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à l'année.

Le permis de construire peut être prorogé pour une année sur demande de son bénéficiaire, adressée au Maire deux mois au moins avant l'expiration de délai de validité, dans la mesure où les règles d'urbanisme n'ont pas évolué de façon défavorable à son égard.

Recours contentieux à l'encontre du permis de construire :

Le délai de recours à l'encontre du permis de construire court à l'égard des tiers à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- soit le premier jour d'une période continue de 2 mois d'affichage en Mairie de l'arrêté de permis de construire,
- soit le premier jour d'une période continue de 2 mois d'affichage sur le terrain.



Restaurant

**GALETTES AU SARRASIN
CRÊPES - GAUFRES
GRILLADES - SALADES**

**Toute la semaine
sa cuisine traditionnelle
au menu ou à la carte**

47, boulevard Charles de Gaulle
(RN 191 - Près du Lycée)
91540 MENNECY
☎ 01 69 90 51 52

Travaux :

Il est obligatoire :

- d'afficher sur le terrain les références du permis de construire, les caractéristiques du projet et le nom du demandeur avant le début des travaux,
- de déposer en Mairie une déclaration d'ouverture de chantier dès le début des travaux,
- de déposer en Mairie une déclaration d'achèvement des travaux dès leur achèvement total. Cette démarche permettra d'obtenir le certificat de conformité.

2) LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX EXEMPTÉS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Elle est régie par l'Article R 422-2 et suivants du Code de l'Urbanisme. Les principaux avantages par rapport au permis de construire sont sa simplicité formelle et son délai d'instruction plus rapide.

Les travaux soumis à déclaration préalable :

D'une façon générale tous les travaux qui ont pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment sans créer de surface de plancher hors oeuvre brute supérieure à 20 m². Sont par exemple concernés : la fermeture d'une loggia ou d'un balcon, le percement d'une fenêtre, d'une fenêtre de toit ou d'une porte, la création d'une pièce supplémentaire de 20 m² ou moins, d'un abri de jardin, etc. Sont également soumis à déclaration préalable d'autres travaux de faible importance tels que les travaux de ravalement, la pose d'une antenne parabolique de plus d'un mètre de diamètre ou d'antenne râteau de plus de 4 m, la construction d'une terrasse dont la hauteur excède 60 cm, la création d'une piscine découverte et la création de murs écran (qui ne sont pas des clôtures) de plus de 2 m de haut.

Le dossier de déclaration préalable :

Comme pour le permis de construire, il est à déposer à la Mairie du lieu des travaux par le propriétaire ou son mandataire. Des imprimés types sont mis à disposition des demandeurs. Trois exemplaires sont nécessaires (deux exemplaires supplémentaires peuvent éven-

tuellement être demandés pour consultation d'autres services).

Les pièces à joindre sont les suivantes :

- un plan de situation,
- un plan de masse coté,
- éventuellement un plan coté du nouveau local,
- un plan ou des photos des façades à créer ou à modifier avant et après les travaux projetés.

L'instruction de la déclaration préalable :

Les délais d'instruction sont de 1 mois hors zone de protection des monuments historiques et de 2 mois dans ces mêmes zones ou dans des sites protégés.

Avant l'expiration de ce délai, un avis peut être donné. Au delà du délai, les travaux peuvent être commencés.

Péremption de la déclaration préalable :

Elle est périmée si les travaux n'ont pas été commencés dans les 2 ans à compter de la notification de l'avis ou de la date possible de début des travaux. Comme pour le permis de construire, elle est également périmée si les travaux ont été interrompus pendant un délai supérieur à l'année.

Prorogation de la déclaration préalable :

A l'inverse du permis de construire, la prorogation de délai n'est pas admise. Si les travaux ne sont pas commencés dans le délai de validité, il est nécessaire de déposer un nouveau dossier.

Recours contentieux à l'encontre de la déclaration préalable :

Comme pour le permis de construire, un délai de recours à l'encontre de la déclaration préalable est ouvert pendant 2 mois à l'égard des tiers pour toute personne y ayant intérêt. Le délai court à compter de la plus tardive des deux dates d'affichage en continu en Mairie ou sur le terrain.

Travaux :

Dès la date à partir de laquelle les travaux peuvent être exécutés, mention qu'il n'a pas été formé d'opposition au projet ou le cas échéant mention de la notification de prescriptions doit être affiché sur le terrain de manière visible pendant au moins 2 mois et pendant toute la durée des travaux si celle-ci est supérieure à 2 mois.



Achats
Ventes
Expertises

ANTIQUITÉS

Atelier d'Art Rustique
2, RUE DES CHATRIES
91540 MENNECY
Tél. : 01 64 57 34 32

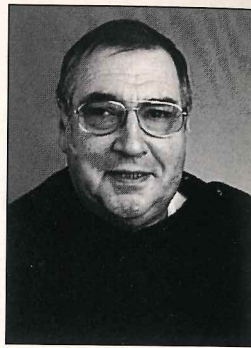
Jeudi et vendredi ouvert de 14 à 19 h
Samedi et dimanche de 10 à 12 et 14 à 19 h
ou sur rendez-vous en téléphonant au 64 57 75 31

Marchandises authentiques, certifiées d'époque



**Groupe Union des Français
pour Mennecey - F.N.**

◆ Hubert de MESMAY



Michel GUERRIER ◆

« **Vous avez dit hausse des impôts locaux ??** »

Les menneçois viennent de terminer ? de payer **leurs impôts en augmentation de 14%** (après une hausse de 9% l'année dernière) et ils l'ont fait, en se serrant un peu plus la ceinture, dans la douleur.

Quand Hubert de Mesmay répète, inlassablement depuis 1989, lors du vote du budget, que « la HAUSSE de la FISCALITE N'EST PAS UNE FATALITE », il prêche dans le désert du conformisme ambiant.

Et pourtant, aujourd'hui force est d'admettre que **l'expérience des villes gagnées par le F.N. prouve que non seulement c'est possible, mais que c'est dramatiquement nécessaire.**

En dépit d'héritages déplorables :

. **MARIGNANE** : Comme promis, alors que la gauche et la droite unies hurlaient à la démagogie, **baisse des impôts dès la 1ère année.**

Tous les taux ont été diminués : la taxe d'habitation de 3%, la taxe professionnelle de 9,5%; le prix de l'eau de 10%...

. **ORANGE** : ville lourdement endettée par la gestion socialiste précédente, l'équipe municipale a réussi à **ne pas augmenter la fiscalité d'un centime en 1996.** Pour la 1ère fois, le budget de fonctionnement est **en baisse** malgré des charges supplémentaires le prix de l'eau, renégocié, **baisse de plus de 20%...**

. **TOULON** : ville autrefois U.D.F., le F.N. trouve une **gestion sinistrée** qui l'oblige à un **plan de redressement** draconien : le déficit est réduit de 31 millions : la dette de 95 millions en 1996 et le sera d'autant en 1997 - 1996 va s'achever avec un **excédent d'exploitation.** Les impôts n'ont pu cette année, être abaissés, mais ils auraient dû être augmentés de 15%. **Ils ne l'ont été que de 5,5%.**

La **recette** commune à nos 3 « villes pilotes »?

- le **contrôle strict des dépenses de fonctionnement,**
- l'**abandon de toute dépense somptuaire,**
- le **recentrage des dépenses vers ce qui est le plus utile à la population.**

Pour 1997, les 3 maires F.N. viennent d'annoncer, dans une conférence de presse où se bousculaient les journalistes, qu'ils baisseraient tous trois les impôts en 1997. L'avez-vous seulement entendu une fois à la télévision, à la radio, lu dans vos quotidiens ?

Pourquoi cachent-ils, à votre avis, une information aussi inédite ?

« **Vous avez dit baisse des impôts locaux ??** »

Combien de temps encore, les menneçois seront-ils prêts à voir les leurs augmenter, dans le même temps ?

OSONS LE FRONT NATIONAL !

Une résidence sociale à Mennecey

Partout on constate que de plus en plus les jeunes sont exclus du travail et quand les familles ne peuvent plus ou refusent de subvenir à leurs besoins, ils se retrouvent à la rue !

Sans adresse, pas de travail, sans travail, pas de moyens, donc pas de logement ...

Le cercle vicieux et implacable de l'exclusion est en marche.

A Mennecey l'opportunité d'une propriété cédée à la commune et du plan Périsol « 20 000 logements pour les plus démunis » a permis de réaliser pour quatre jeunes en réinsertion professionnelle, de 18 à 25 ans, une résidence où ils sont logés pour un loyer d'environ 400 F et pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Les jeunes sont sélectionnés soit par la mairie, soit par la mission locale d'Evry, soit par les services sociaux départementaux.

Ils y trouveront chacun une chambre avec, en commun, une cuisine et deux salles d'eau.

Ils ne sont pas seuls puisque l'association priorité logement, avec la mission locale d'Evry, gèrent le lieu et suivent chacun d'entre eux dans sa réinsertion sociale (travail, santé...) pour lui permettre, à la sortie, avec un travail, d'être logé dans un appartement type H.L.M.

Certains menneçois ont très vite, et sans connaître le projet, eu peur de l'arrivée de jeunes en difficulté.

Pourtant être exclu ne veut pas dire qu'on le mérite ! Nous saluons donc la pugnacité du maire qui a su imposer à sa majorité un projet généreux et nécessaire à Mennecey comme ailleurs.

Deux marchés de Noël à Mennecey !

Celui des associations dans un but de solidarité (Téléthon).

Celui du syndicat d'initiative purement commercial qui n'avait rien à voir avec Noël Noël, fête deux fois millénaire !

Noël, fête de l'espérance, de la solidarité et des enfants !

En ces temps difficiles, on s'attendait à ce que la municipalité encourage et organise un vrai marché de Noël où tous ceux qui ne peuvent accéder aux magasins de cadeaux et de jouets (et oui il y en a même à Mennecey) pourraient acheter à des coûts modestes de quoi offrir la joie autour d'eux.

Le même jour à Mennecey :

- Deux marchés de Noël
- Deux méthodes
- Deux objectifs

D'un côté un vrai partage, de l'autre rien que le profit.

Comme vous pouvez le constater, les élus de la liste Mennecey Autrement savent être à la fois à l'écoute des menneçois, défendre leurs idées, les revendications et soutenir les projets de la municipalité quand ils correspondent à leurs attentes.

Beaucoup de menneçois nous font confiance.

Nous rappelons à tous qu'ils peuvent s'adresser à nous en écrivant à la mairie ou en téléphonant au 01 64 57 07 26.

En effet, notre travail sera d'autant plus en phase avec eux, qu'il sera enrichi par leurs propositions.

Nous souhaitons à chacun une année 1997 de bonheur, mais aussi de partage et de solidarité avec les autres.

Les élus de Mennecey autrement

ADEMO

Maintenir et développer la BIODIVERSITÉ : une entreprise vitale pour l'homme

La Communauté Européenne a fait de cette évidence un objectif prioritaire. La directive du 21 Mai 1992 était particulièrement bien établie à cet effet puisqu'elle ne visait pas seulement à protéger la faune et la flore Européenne, leurs habitats naturels. Elle a été reprise dans le 5ème programme de la communauté (1993-98) dont les dispositions concernent aussi la conservation des ressources naturelles. Elle oblige les états membres à protéger 293 espèces animales et 490 espèces végétales nominativement citées et, *ipso facto* des espaces naturels d'intérêt communautaires.

En d'autres termes, il s'agit de veiller à ce que des bois, des prairies, des pelouses, des rivières, des rivages marins, des collines, des vallées, gardent ou retrouvent leur intérêt écologique. C'est là que le bât blesse. Nombreux sont les agriculteurs, les

chasseurs, les forestiers, les collectivités locales, les propriétaires fonciers qui estiment que cette directive entravera leurs activités ou la réalisation des projets qu'ils ont envisagés sur ces espaces. (Il s'agira parfois d'activités économiques ou de loisirs).

Il est évident que la tâche sera difficile. Il faudra convaincre tous les protagonistes. Des réticences de cet ordre ont déjà surgies, à deux pas de chez nous; lors de l'étude et de la rédaction de la Charte du parc naturel régional du gâtinais français.

La concertation reste l'élément essentiel, plus un peu de temps, pour réussir ce challenge.

La biodiversité et le développement durable ne sont pas incompatibles avec les activités humaines. Encore faut-il se mettre d'accord.

L'inventaire des sites potentiels a été dressé entre 1994 et 1995. La liste en sera publiée en 1998 par la Commission Européenne. Les gouvernements auront alors 6 ans pour mettre en place les mesures nécessaires 1316 sites couvrant 7 millions d'hectares ont été sélectionnés, soit 13% du territoire français. Parmi eux, une grande partie était déjà protégée : réserves naturelles, parc nationaux, parcs naturels régio-

naux, arrêtés de biotope, sites classés, espaces naturels sensibles.

Il n'y a pas de raison de s'affoler. Certes, converger les conservatismes et la modernisation avec la protection de la nature n'est pas toujours facile. C'est un combat quasi permanent qui caractérise les temps actuels et dans lequel la société a acquis une certaine maturité et obtient des résultats, aidée en cela par son besoin grandissant d'espace et de nature. Elle apprend aussi à projeter dans la durée les plans de développement et les ambitions proposées aux collectivités, ce qui l'amène à constater qu'ils constituent parfois un recul pour l'homme plutôt qu'un progrès.

En 2004 l'ensemble des sites retenus constituera le réseau NATURA 2000 qui doit contribuer à assurer le maintien de la diversité biologique au sein de la communauté européenne.

En préservant la biodiversité de la nature, ne défend-on pas aussi la diversité des cultures des peuples et des hommes. Diversité qui les protège de l'uniformisation et, comme avec les couleurs, leur donne la possibilité de réaliser de beaux arcs en ciel.

ADEMO - 65, Bd Charles de Gaulle
91540 MENNECY

Voitures-Motos - Handicapés

AUTO-ECOLE DES AUNETTES 16, rue Paul Cézanne - MENNECY - 01 64 57 00 34 - Agrément 200 91 05 451

Cette auto-école est spécialisée dans la cadre des pathologies suivantes : Paraplégies, tétraplégies, hémiplégies, traumatisés crâniens, amputés, personnes de petite taille, myopathe, poliomyélites etc...

Procédure : Visite médicale «Préfecture» préalable. Permis B aménagé pour conduite accompagnée des 16 ans.

Choix d'aménagement : ergothérapeute Auto-école

Aménagements véhicule : modulables et extensibles. Voiture type «Clio» à boîte automatique, direction assistée (400 g.), freinage assisté. Boule boîtier de commande sept fonctions «Kempf»

gauche et droite. Cercle accélérateur sur volant «Kempf». Levier combiné frein/accélérateur «Kempf» gauche et droit. Clignotants dans l'appui-tête. Déclencheur de levier de vitesse et de frein de parking. Pédale accélérateur gauche «Kempf» amovible et démarreur par bouton gauche et droit. Siège récaro varioméd, ceinture type harnais. Lave-glace et essuie-glace main gauche. Phare-codes, appel de phares, avertisseur sur levier combiné frein-accélérateur.

La voiture se déplace vers le client pour éviter les problèmes logistiques existants.



Le service de Formation s'engage à orienter, renseigner, rassurer les élèves (recherches de subventions, choix d'aménagements selon les handicaps, montage de dossiers pour acquisition du matériel...)

Thierry Gaide, handicapé, conseiller administratif vous assiste pour votre dossier.

(Cette école spécialisée est unique en Ile-de-France).

Naissances

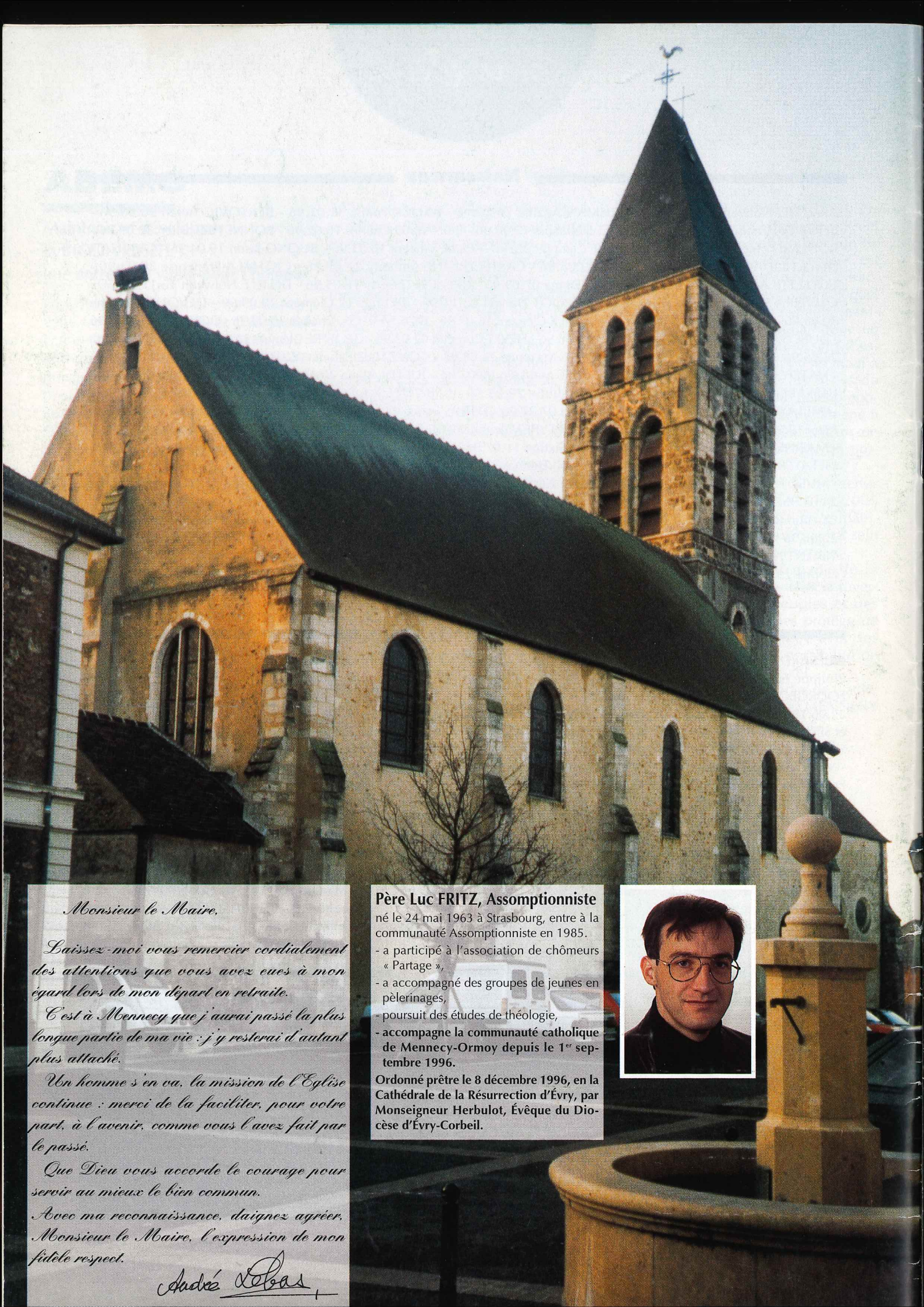
ARMENG Nolwenn 23.08.96 - BACHMAN Agathe 26.10.96 - BALICK Emma 31.07.96 - BEATOVIC Stéfan 30.10.96 - BERTHON Thomas 28.03.96 - BAUDET Stéphanie 17.06.96 - BONNEAU Charles 18.02.96 - BONNET Sébastien 30.09.96 - BOULARD Emeline 10.07.96 - BRIHAYE Clara 09.02.96 - BRULÉ Vincent 16.03.96 - BUONO Jason 19.04.96 - CAMINATI Enora 12.07.96 - CASENOVE Jérémie 09.08.96 - CASTELTRIONE Anthony 27.07.96 - CATHALA Françoise 30.03.96 - COLLETTE Anthony 15.03.96 - COPINET Emma 07.09.96 - CRÉACH Thomas 16.05.96 - DELILLE Nolwenn 16.11.96 - DE OLIVEIRA SIMOES Mélanie 02.04.96 - DEPOOT Danaël 02.11.96 - DEVILETTE Clément 20.09.96 - DEVOUD Maxime 30.08.96 - DIOT Nicolas 06.02.96 - DOMPNIER Clément 16.07.96 - DOS SANTOS Amanda 30.08.96 - DOYEN Léo 06.09.96 - DUBOS Hugo 09.08.96 - EL-KAÏM Tom 07.06.96 - FIÉVET Corentin 02.03.96 - GEOFFRE Clément 25.07.96 - GESLIN Vincent 27.05.96 - GIBERT Antoine 15.07.96 - GILLES Maxence 26.08.96 - GONZALEZ Paloma 06.03.96 - HADID Amine 18.09.96 - HATDY François-Clément 09.07.96 - JOSSE Mai-Liên 02.07.96 - JUSTIN Alicia 29.10.96 - LACOSTE Dakota 06.08.96 - LASFARGUES Alice 22.08.96 - LAVILLE Pauline 29.05.96 - LABATTEUX Julien 25.05.96 - LEBON Alizée 15.07.96 - LEMETAYER Flavie 25.01.96 - LE NEVÉ Sarah 07.07.96 - LEPERS Louis 30.03.96 - LE SQUÉREN Louise 20.06.96 - LITASSE Rémi 19.02.96 - LOISEL Alice 22.08.96 - LOUBEYRE Valentine 04.01.96 - LUCET Valérie 09.11.96 - MAGNE Coline 26.09.96 - MALINEAU Théo 30.01.96 - MARBOEUF Sixtine 11.07.96 - MARCHAND Yann 02.09.96 - MEIRA Ludvine 12.11.96 - METAYER Merwan 23.09.96 - MILOSAVLJEVIC Thomas 22.09.96 - MONCEAU Valérien 18.08.96 - MULLER Hugo 11.01.96 - MULOT Marina 22.06.96 - PAOUNOV Ilian 22.08.96 - PÉROT Anthony 15.05.96 - PÉTOIN Charles 12.08.96 - PIEL Laura 24.04.96 - POURCHER Franck 29.06.96 - RANDRIANARISOA Wendy 11.09.96 - RICHARD Tessa 08.10.96 - REGRAFFE Quentin 05.06.96 - ROBERT Brice 21.10.96 - ROLLAND Mathilde 07.01.96 - ROUSSELLE Hugo 06.04.96 - RUÉ Camille 20.06.96 - SESPLUGUES Jules 11.06.96 - SOUTIRAS Romain 09.96 - TACHET Quentin 31.05.96 - TENDIL Pierre 29.01.96 - TINANT Aurélien 22.07.96 - VAESKEN Maxime 08.01.96 - VENDÉ Gautier 09.02.96 - VIDECOQ Nicolas 02.03.96 - WACHS Florine 29.07.96 - ZEZIOLA Jordane 29.04.96

Mariages

GUÉRARD Rémy et BRANDON Martine 15.06.1996 - MACIEIRA DO VALE Carlos et BLAQUE Laurence 15.06.1996 - PETIT Philippe et RAOUL Isabelle 15.06.1996 - PINON Laurent et PHUNG BA Véronique 15.06.1996 - LOREAU Philippe et FOURGEOT Nathalie 22.06.1996 - DION Christophe et LEFEBURE Christine 22.06.1996 - DÉRUBÉ Honoré et DE MIL Simone 22.06.1996 - FRIANT Patrick et NEKKAR Nadia 28.06.1996 - DURAND Eric et VACHON Aurélia 28.06.1996 - BARREAU Eric et SPEISSER Frédérique 29.06.1996 - DUBOIS Cyril et CORDON Catherine 29.06.1996 - RAZANATSIMBA Patrick et BRENNUS Samantha 29.06.1996 - DAVID Daniel et HACHETTE Jocelyne 29.06.1996 - TRÂN Minh Tâm Erwan et HÉNIN Céline 06.07.1996 - MONTARNAL Christian et LOPEZ Isabelle 06.07.1996 - BARBOSA PEREIRA José et FERNANDEZ Sara 06.07.1996 - PERROT François et MUGNES Valérie 13.07.1996 - SOUCHET Pascal et HANZAL Isabelle 13.07.1996 - FORÊT Frédéric et BOUQUEMONT Virginie 26.07.1996 - WAROQUET Eric et PERRIN Corinne 27.07.1996 - BRIEDA David et PICHOT Karine 27.07.1996 - VARGAS Charles et TAO alias DAO Ann 30.07.1996 - BEILLARD Eric et LE GOUGE Véronique 03.08.1996 - GONDOUIN Eric et GILLES Frédérique 03.08.1996 - VOISVENEL Stéphane et PULIGNY Ingrid 31.08.1996 - PRESSE Frédéric et COIRRE Sylvie 31.08.1996 - PIERROT Bruno et BIYAK Stéphanie 31.08.1996 - MIORINI Michel et LEMAIRE Nathalie 07.09.1996 - TREMBLEY Emmanuel et BACQUART Nathalie 07.09.1996 - DAIRAIN Dominique et HALLE Corinne 14.09.1996 - RICHARD Thierry et DE ALMEIDA Sophie 21.09.1996 - ANICE Walter et CAUDY Martine 21.09.1996 - REVAUD Alexandre et BERNARD Annabelle 05.10.1996 - GERMANON Didier et DELAVEAU Stéphanie 19.10.1996 - PETESQUE Jérôme et DESCHAMPS Bénédicte 26.10.1996 - MOTTAZ Henri et RICHARD Marie-Françoise 09.11.1996

Décès

FRIBOURG née AJUS Berthe Pauline 11.06.1996 - PEZARD Jean-Claude Raymond 23.06.1996 - GODARD née THOMAS Marie Augustine 27.06.1996 - GUIRADO née COUVREUR Odette 28.06.1996 - SOLARI Piétro 06.07.1996 - MARTIN Pierre 12.07.1996 - LESUR Wilfrid Edouard 12.07.1996 - LAZARECK Jozef 18.07.1996 - GAUDIN née ORCIVAL Denise Augustine 19.07.1996 - DOMENC Jseph Ernest 22.07.1996 - OUALI Mohand 01.08.1996 - BASSET née CROS Marie Louise 02.08.1996 - MESSAGE Gordon Andrew 04.08.1996 - DEPY Henri 07.08.1996 - SAYROUS née FALQ Germaine Marie Angèle 08.08.1996 - NARDELLO née PEROLINI Madeleine Jeanne 08.08.1996 - DELTEIL Elie Pierre 13.08.1996 - COUVILLERS Georges Léon Albert 19.08.1996 - MEYER Jean Francis 19.08.1996 - GUÉROULT Vincent Didier Ren 01.09.1996 - CORNUÉJOLS née MOTET Euphrasie Sylvie 05.09.1996 - DUCLOY née CLAES Raymonde Flore Fernande 06.09.1996 - KUNTZ Bernard 07.09.1996 - BUFFIN née NIVOT Angéline Irène 07.09.1996 - MONTERRAT née ALBUIXÉCH Térésa 14.09.1996 - LEFÈVRE Jean Baptiste 19.09.1996 - LAFON André Maurice 25.09.1996 - MUNIER Roger 25.09.1996 - HENS née DUMONT Léa Julie Maria 15.10.1996 - DOMENC née DUBA Henriette 29.10.1996 - DESCHAMPS née DÉCLIPPEL Madeleine Pierrette Solange 31.10.1996 - LONGUEVILLE née RACHER Yvonne Marguerite 05.11.1996 - HÉRION née BÉRÉZION Suzanne 19.11.1996



Monsieur le Maire,

Laissez-moi vous remercier cordialement des attentions que vous avez eues à mon égard lors de mon départ en retraite.

C'est à Mennecy que j'aurai passé la plus longue partie de ma vie : j'y resterai d'autant plus attaché.

Un homme s'en va, la mission de l'Église continue : merci de la faciliter, pour votre part, à l'avenir, comme vous l'avez fait par le passé.

Que Dieu vous accorde le courage pour servir au mieux le bien commun.

Avec ma reconnaissance, daignez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mon fidèle respect.

André Tobias

Père Luc FRITZ, Assomptionniste

né le 24 mai 1963 à Strasbourg, entre à la communauté Assomptionniste en 1985.

- a participé à l'association de chômeurs « Partage »,
- a accompagné des groupes de jeunes en pèlerinages,
- poursuit des études de théologie,
- accompagne la communauté catholique de Mennecy-Ormoy depuis le 1^{er} septembre 1996.

Ordonné prêtre le 8 décembre 1996, en la Cathédrale de la Résurrection d'Évry, par Monseigneur Herbulot, Évêque du Diocèse d'Évry-Corbeil.

